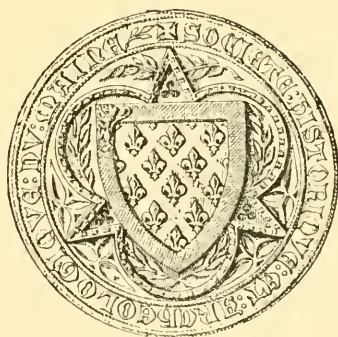


REVUE
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU MAINE

TOME CINQUANTE-SIXIÈME

ANNÉE 1904. — SECOND SEMESTRE



AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

MAISON DITE DE LA REINE BÉRENGÈRE, 11, GRANDE-RUE,
AU MANS

MAMERS

G. FLEURY & A. DANGIN

IMPRIMEURS

Place des Grouas.

LE MANS

A. DE SAINT-DENIS

LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Saint-Jacques.

1904

EXCURSION

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DANS LA VALLÉE DU LOIR

(7 ET 8 JUILLET 1904)

L'excursion de la Société historique et archéologique du Maine dans la vallée du Loir, le 7 et le 8 juillet, a si complètement réussi, cette fois encore, et a laissé de si agréables souvenirs que nous ne pouvons nous dispenser de lui consacrer, comme aux précédentes, un rapide compte-rendu, ne serait-ce que pour remercier les excellents collègues qui ont contribué à son succès.

Ce compte-rendu, d'ailleurs, ne sera qu'un résumé succinct — un journal de marche — car l'étude technique des importants monuments visités exigerait des développements que la *Revue* doit s'interdire en ce moment par suite du grand nombre de travaux en portefeuille (1).

Malgré la fatigue d'un programme de deux jours et les incertitudes d'un cantonnement improvisé à Montoire, plus de quarante membres de la Société avaient bien voulu se

(1) Cette nécessité de réduire le compte-rendu aux proportions d'un simple résumé a privé le Bureau du plaisir d'en offrir la rédaction à l'un de nos collègues; nous n'aurions pu décemment lui imposer des limites si exigües.

faire inscrire dès la première heure (1), alors que vingt-quatre autres avaient exprimé leurs regrets d'être retenus par des circonstances involontaires (2). Trente-six, déjà, se concentraient joyeusement, le jeudi 7 juillet, à 9 heures et demie du matin, en gare de Ruillé-Poncé (Sarthe), point initial de l'expédition. A lui seul, le groupe du Mans et de La Flèche occupait un wagon réservé de 2^e classe, que les compagnies des chemins de fer d'Orléans et de l'Etat avaient bien voulu mettre à la disposition du président.

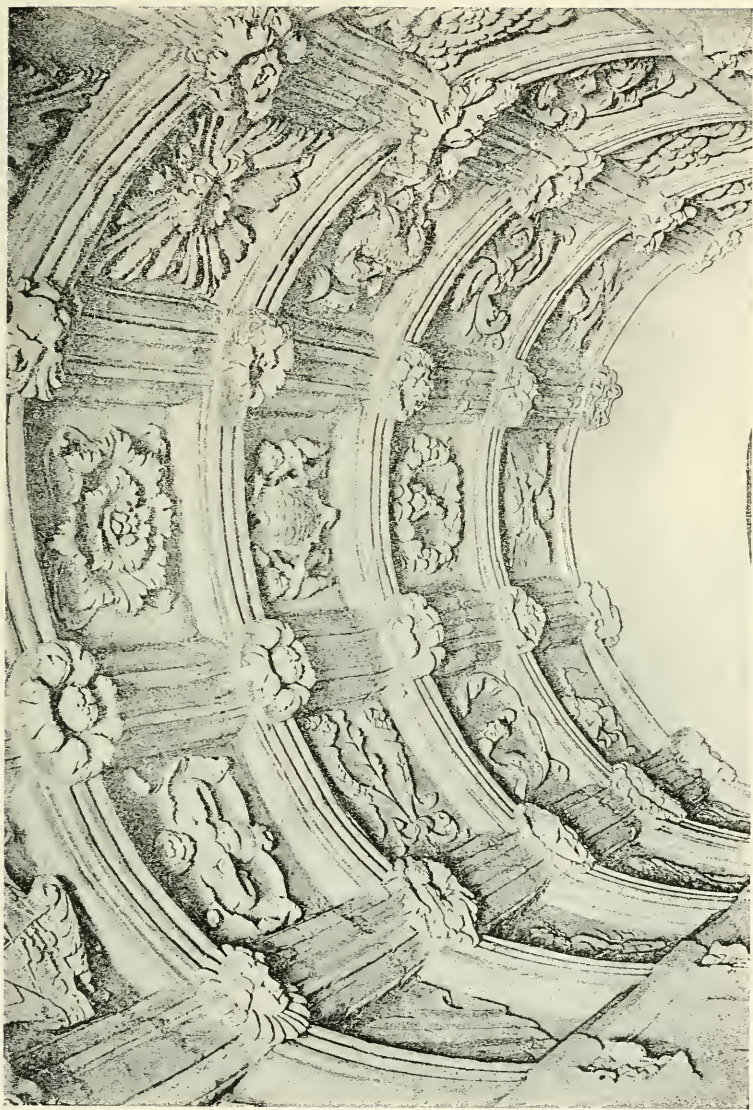
Aussitôt débarqués, tous se précipitent avec une juvénile ardeur dans les voitures venues de Montoire (trois omnibus dont un à trois chevaux, plus une voiture légère) (3), et au coup de sifflet du « directeur des manœuvres » le convoi file à toute vitesse vers le château de Poncé, première étape du programme.

Les excursionnistes y sont reçus par le régisseur de M. le comte de Partz, alors absent, mais qui a très gracieu-

(1) Ont pris part à l'excursion des 7 et 8 juillet 1904 : MM. le comte d'Angély-Sérillac, président Auburtin, Auburtin fils, marquis de Beauchesne, comte de Beaumont, Paul Brindeau, Bouveret, abbé Paul Calendini, abbé Louis Calendini, docteur Candé, Chauvin, Courdoux, Degoulet, abbé Denis, Paul de Farcy, Gabriel Fleury, Giraud, Héry, André L'Eleu, Raoul de Linière, Edouard de Lorière, Albert Mantouchet, abbé Léon Morancé, abbé Patard, Maurice Pinoteau, Georges Renault, Adrien Romet, René Rouleau, vicomte de Sars, Adolphe Singher, abbé Toublet, Thubaudin, Trentesaux, Gustave Triger, Robert Triger, Adrien de Vanblanc, Paul Verdier, abbé Verlet du Mesnil. — Avaient envoyé leurs adhésions et se sont trouvés retenus à la dernière heure, MM. le baron Lucien d'Aubigny, marquis de Courcival, chevalier de Grandval, La Serre, Léon de Lorière, chanoine Urseau.

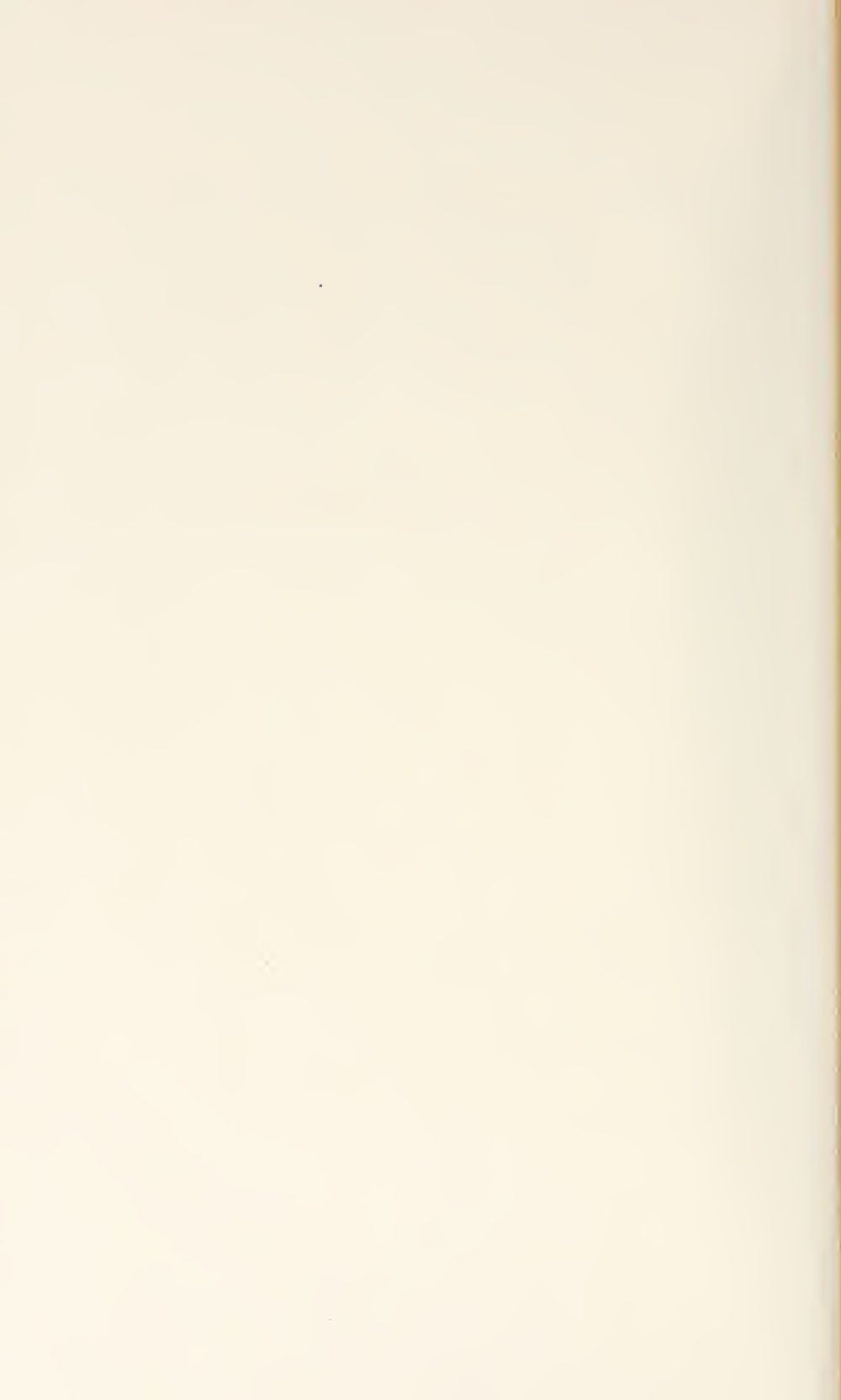
(2) S'étaient excusés MM. Blétry, général de Boisdeffre, Louis Brière, Cavaignac, Alexandre Celier, abbé Corbin, Emile Delaunay, Desclées, commandant baron de l'Estoile, Pierre Eynaud, Henri Faye, Grosse-Duperon, docteur Gougand, Gouvriou, baron de La Bouillerie, Albert Lenoble, vicaire-général Lefebvre, Charles Monnoyer, lieutenant de Montalembert, chanoine Pralon, Tournouer, comte de Saint-Venant, abbé E. Vasseur, Octave Yzeux.

(3) Loueur M. Serpin, de Montoire, qui a donné toute satisfaction aux organisateurs.



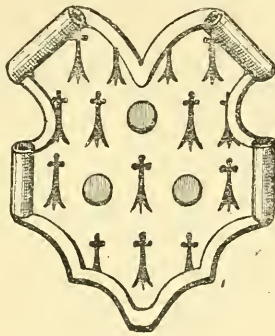
CHATEAU DE PONGÉ, VOUTE DE L'ESCALIER

D'après une photographie de M. Fabbé Emery



sement accordé les autorisations nécessaires et donné ses ordres pour la réception. Notre collègue, M. l'abbé Toublet, ancien curé de Poncé, l'historien de la paroisse, aide le président à présenter l'édifice.

Le château actuel de Poncé, bâti au pied de la colline, a remplacé au XVI^e siècle le vieux château féodal de l'ancienne famille de Poncé, dont les guerres du Moyen-Age n'ont laissé subsister que des ruines informes à quelques pas de distance. Sa partie la plus intéressante, le pavillon



CHATEAU DE PONCÉ

Écusson des Chambray, sculpté dans l'escalier

central, contient un superbe escalier de la Renaissance, l'un des plus riches en son genre que possède le département de la Sarthe.

Divisé en six rampes ou volées par des paliers intermédiaires, cet escalier fait communiquer entre eux les trois étages du château. Chaque volée est recouverte par une voûte ou un plafond à caissons, décorés de délicates sculptures, salamandres, dauphins couronnés, sirènes, sagittaires, enfants jouant de la flûte, cornes d'abondance et rosaces. Au centre de l'une des voûtes se voit l'écusson des Chambray « d'hermines à trois tourteaux de gueules », et dans un

caisson de la dernière rampe celui des Thiville : « de gueules à trois fusées posées en fasce d'argent ».

Comme l'indique la date de 1542, inscrite sur la partie inférieure, l'escalier du château de Ponce a dû être commencé, en effet, par Jean de Chambray, et terminé au XVII^e siècle par ses successeurs les Thiville-Bapaulme. Son ornementation semble avoir été inspirée par celle du château de Blois dont elle se rapproche en beaucoup de points (1).

On l'admire longuement, ainsi qu'il le mérite, puis on se dirige vers l'église en escaladant le côteau, tantôt sous de frais ombrages, tantôt par les fantastiques galeries qu'un des derniers propriétaires, le comte de Nonant, à léguées à la postérité comme un souvenir peu banal de ses fastueuses prodigalités.

A l'église, le maire, M. Chauvin, ingénieur des Arts et Manufactures, notre confrère, et le curé, M. l'abbé Allier, attendent la Société pour lui faire, avec le plus cordial empressement, les honneurs du monument.

L'église de Ponce, il est vrai, est un monument exceptionnel et les autorités locales ont le droit d'en être fières.

Construite au XII^e siècle, elle n'offre pas seulement plusieurs détails intéressants d'architecture, tels que des chapiteaux et des fonts baptismaux remarquables : elle présente sur les murs de sa vieille nef tout un ensemble de fresques qui comptent parmi les plus importants spécimens de l'école de peinture murale dite de la vallée du Loir.

Ces peintures ont été découvertes, en 1890, par M. l'abbé Toublat, alors curé de Ponce, qui les a dégagées lui-même

(1) L'abbé Toublat, *Ponce : Notes historiques sur l'église, le château et la paroisse*, Mamers, Fleury et Dangin, 1892, in-8°, extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*, avec une reproduction de l'escalier et des dessins du château. Afin de ne pas allonger outre mesure cet article, nous n'y joignons pas les dessins déjà publiés par la *Revue*, mais ils seront reproduits dans le tirage à part.



FRESQUE DE L'ÉGLISE DE PONCÉ
Dessin de M. Laffille

avec un soin infini, et M. Laffillée, architecte du gouvernement, auteur d'un magistral ouvrage sur la *Peinture décorative en France*, que l'administration des Beaux-Arts avait chargé d'assurer leur conservation, a bien voulu nous en donner, en 1892, une étude détaillée du plus haut intérêt (1).

C'est l'article de M. Laffillée et la notice de M. l'abbé Toublet à la main, qu'on examine avec une vive curiosité ces fresques de Poncé, désormais célèbres.

Au premier abord, il faut l'avouer, on ne peut se défendre d'une sorte de déception.

Recouvertes pendant des siècles de plusieurs couches de badigeon, les fresques ont perdu la vivacité de leurs tons et paraissent peu apparentes. Pour les distinguer nettement, l'œil doit se recueillir un certain temps, s'habituer à l'obscurité fatale de l'intérieur, chercher les points les plus favorables à l'éclairage.

De même, pour bien apprécier leur art rudimentaire, il faut s'isoler, oublier tout ce qu'on a vu, en tout cas bien se garder de comparer. Rien de ce qui charme dans la peinture moderne ne s'y rencontre : ni la beauté des formes, ni la grâce des attitudes, ni la magie des effets de lumière, moins encore les raccourcis ingénieux et les perspectives savantes. Le moine peintre du XII^e siècle dédaigne la science. Son art est un langage, et, avant tout, un moyen d'enseignement pour les illettrés. Comme toutes celles de la même époque, les fresques de Poncé sont un document qu'il faut déchiffrer patiemment, et non une œuvre d'art qui s'impose à première vue.

(1) H. Laffillée, *Poncé, Les peintures murales de l'église*, Mamers, Fleury et Dangin, 1892, in-8°, extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*, avec de nombreux et remarquables dessins. Cf. en outre, du même : *Une école de peinture au XII^e siècle dans la vallée du Loir*, publié par l'*Ami des Monuments*, n° 36 (1893), et *La peinture murale en France avant la Renaissance*, conférence faite à l'École nationale des Beaux-Arts, 2^e édition, Paris, Hattier, 1904, in-8°.

Ceci posé, lorsqu'on a pris le temps de les déchiffrer, les scènes s'illuminent singulièrement et se reconnaissent sans peine. Empruntées pour la plupart à la vie du Christ, elles se déroulent dans l'ordre chronologique : l'*Adoration des Mages*, le *Massacre des Innocents*, la *Fuite en Egypte*, la *Présentation*, l'*Apparition de Jésus ressuscité*, la *Parabole du mauvais riche*, la *Mort de Lazare*, la *Résurrection des morts*, le *Jugement dernier*, les *Élus*, etc.

Les tons dominants sont l'ocre jaune et l'ocre rouge, et la peinture a été exécutée sur l'enduit frais.

Dès lors, les fresques de Poncé font en quelque sorte partie intégrante de la construction de l'église, et, à dix ans près, on peut leur assigner la date de 1180.

Au point de vue artistique, elles sont supérieures aux autres fresques de la région, et M. Laffillée y voit le meilleur spécimen de l'école de peinture murale de la vallée du Loir.

Cette école, rappelons-le sans plus attendre, semble découler de la grande école poitevine dont la fameuse église de Saint-Savin (Vienne) est l'œuvre mère. Elle en diffère cependant par plusieurs points caractéristiques, entre autres par l'absence presque totale des parties ornementales. Son influence s'exerça sur une étendue égale à trois départements. L'examen des œuvres importantes qu'elle a laissées à Poncé, à Saint-Jacques-des-Guérets et à Montoire devait être l'un des principaux attraits archéologiques de l'excursion.

Ajoutons qu'après avoir reconstruit le chœur de l'église de Poncé, M. Laffillée l'a décoré de nouvelles fresques qu'il a tenu à honneur d'exécuter suivant le procédé classique du XII^e siècle, sur l'enduit frais. La tentative a été d'autant plus méritoire, d'autant plus intéressante, qu'elle offrait des difficultés toutes particulières (1). Mais, en attendant que les

(1) Cf. *Inauguration des peintures murales de Poncé*, dans *La Sarthe* du 20 septembre, *Le Nouvelliste de la Sarthe* du 21, *La Semaine du*

siècles et les badigeons futurs en aient atténué les tons, ces nouvelles peintures paraissent forcément un peu dures et par la vivacité de leurs couleurs nuisent à l'effet des anciennes. Le temps seul pourra établir l'harmonie.

Au sortir de l'église, M. Chauvin, qui a revendiqué le plaisir d'offrir à ses confrères une généreuse hospitalité, s'empare de toute la troupe pour l'emmener déjeuner dans son parc de la Volomière.

Au passage, on traverse à pied le joli bourg de Ponce, d'origine gallo-romaine ; on jette un regard sur l'antique fontaine de Saint-Julien, souvenir traditionnel du séjour du premier apôtre du Maine à la villa de Ponce ; puis on entre quelques instants dans l'élégante habitation de M. Chauvin, à la papeterie de Paillard.

M^{me} Chauvin, entourée de sa fille aînée et de M^{lle} Marquet, veut bien y recevoir les hommages de ses hôtes, heureux aussi de saluer dans ses salons un superbe portrait du XVIII^e siècle et un remarquable buste d'Élie Savatier l'éminent fondateur de tous les établissements industriels de Bessé et de Ponce. Ce portrait, on s'en souvient, a été publié par la *Revue* à l'appui de la notice de M. l'abbé Toublet sur Élie Savatier (1) ; le buste, tout récent, est l'œuvre d'un artiste vendômois de grand talent, M. Fernand Hamar.

Le soleil étant très ardent déjà et la chaleur excessive, M. et M^{me} Chauvin ont eu l'excellente pensée de choisir pour salle du déjeuner l'une des vastes caves qui s'ouvrent dans le côteau, sous les belles terrasses de la Volomière. Spacieuse, bien aérée et décorée de feuillages, cette cave

Fidèle du diocèse du Mans du 23 septembre 1893 ; *Les peintures à fresque de l'église de Ponce*, dans *La Semaine du Fidèle* du 3 novembre 1894.

(1) L'abbé Toublet, *Un industriel au XVIII^e siècle, Élie Savatier*. Mamers, Fleury et Dangin, 1900, in-8^o, avec portrait ; extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*.

apparaît dans la circonstance comme un délicieux oasis de fraîcheur et de repos.

M^{me} Chauvin et les deux charmantes jeunes filles qui lui servent d'aides de camp font aux archéologues l'honneur de présider le déjeuner.

Au dessert, M. Robert Triger se lève et prononce les paroles suivantes :

Mesdames, Messieurs,

A la différence de nos deux dernières excursions à Fresnay et au Mans, le petit voyage de deux jours que nous commençons ce matin sous de si agréables auspices ne doit comporter aucun caractère officiel. C'est une réunion tout intime d'amis, heureux toujours de se retrouver, heureux de respirer en pleine et entière liberté l'air vivifiant de la magnifique vallée du Loir, d'admirer ses sites splendides et ses intéressants monuments.

Soyez donc sans craintes : ce n'est point un discours plus ou moins académique que je vais vous imposer en ce moment, pas même une dissertation archéologique. Je dois seulement, en quelques mots, traduire vos sentiments à tous, et, suivant notre habitude d'honnêtes voyageurs, payer nos dettes.

Or, il y a quelques heures à peine que nous sommes partis, et ces dettes sont déjà bien grosses, non pour nos bourses, certes, mais pour notre gratitude.

Notre excellent confrère, M. Chauvin, et M^{me} Chauvin nous ont ménagé dans ce délicieux pays de Poncé l'une de ces réceptions mémorables qui confondraient votre président et nous confondraient tous, Messieurs, si nous ne savions qu'elle est dictée par la plus sincère et la plus gracieuse cordialité. En vain, ai-je tenté de lutter contre la générosité de cette hospitalité. Il m'a fallu m'incliner et constater que notre Société était une Société vraiment privilégiée de posséder des amis comme M. Singher et M. Chauvin, qui

rivalisent d'une si aimable manière pour exciter notre enthousiasme et réparer nos forces. Je ne puis, Messieurs, que remercier chaleureusement M. et M^{me} Chauvin en votre nom à tous et leur redire ici quel reconnaissant souvenir nous garderons de leur réception.

Mais si la modestie de M. Chauvin ne me permet pas d'insister davantage sur l'hospitalité qu'il a bien voulu nous offrir, il est d'autres titres auxquels il nous appartient tout entier et qui ne lui permettent pas de nous échapper.

Maire de Poncé depuis de longues années et membre de notre Société, M. Chauvin a secondé avec tant de dévouement M. l'abbé Toublet dans sa belle découverte des fresques murales de l'église, il a contribué si efficacement par ses démarches et par son influence à la restauration de l'édifice, qu'on peut dire que, dans son état actuel, l'église de Poncé est devenue son œuvre. Par là même, il a acquis des droits tout particuliers non seulement à la gratitude des habitants de Poncé, mais aux félicitations du monde archéologique et artistique. Notre Société est heureuse aujourd'hui de se faire auprès de lui l'interprète de ces félicitations, auxquelles je me permets encore d'ajouter personnellement celles de la Société française d'archéologie.

Enfin, Messieurs, comme ingénieur et directeur de la papeterie de Poncé, M. Chauvin continue dans le pays les nobles traditions industrielles de son éminent aïeul Élie Savatier.

Fondateur de tous les établissements industriels de Bessé et de Poncé, Elie Savatier fut, au XVIII^e siècle, l'un des hommes les plus distingués et le grand bienfaiteur de cette partie de la vallée du Loir. Vous le connaissez, d'ailleurs, déjà, Messieurs, par l'intéressante notice que M. l'abbé Toublet lui a consacrée dans notre *Revue* en 1900. Caractère d'une rare énergie, travailleur vaillant d'une haute intelligence, Elie Savatier fut, comme l'a écrit très justement

M. Toublet, « l'un de ces hommes rares et précieux qui vivifient les contrées où la Providence les a placés ».

La Société historique et archéologique du Maine est heureuse aujourd'hui de saluer la mémoire de ce grand citoyen. Elle se proposait de déposer un modeste hommage de sa gratitude sur la colonne commémorative que M. Julien Quéting avait fait élever en 1841 à Elie Savatier, dans le parc de la Volonnière. Cette colonne, endommagée par le temps, a été depuis peu rasée et doit être remplacée bientôt par un autre monument. En votre nom à tous, Messieurs, je prie M. Chauvin de vouloir bien déposer sur ce monument le petit souvenir que nous avons projeté de lui ajouter nous-mêmes aujourd'hui.

Il témoignera des fidèles sympathies que notre Société, soucieuse de toutes les gloires du pays, conserve à Elie Savatier, à ses descendants et aux braves ouvriers papetiers, continuateurs de son œuvre.

Nous ne saurions oublier, en effet, Messieurs, que les ouvriers papetiers sont pour nous des auxiliaires particulièrement utiles et précieux, car, sans papier, nous serions fort embarrassés pour utiliser nos plumes. Je suis donc assuré d'être votre interprète en adressant non seulement au directeur mais à tout le personnel de la Papeterie de Poncé notre cordial merci et nos amicales félicitations.

Après M. Chauvin, il est un autre nom qui se présente maintenant à notre reconnaissance, une autre victime, si vous voulez, qui ne peut se soustraire à nos coups, notre modeste et dévoué confrère M. l'abbé Toublet, ancien curé de Poncé, que je suis si heureux de voir aujourd'hui au milieu de nous. Par sa merveilleuse découverte des fresques murales que nous venons d'admirer, par ses travaux historiques si consciencieux, M. l'abbé Toublet a donné à la commune de Poncé la célébrité archéologique et historique : c'est tout dire. Bien mieux, il se prépare à la donner prochainement aussi à sa nouvelle paroisse d'Auvers-le-

Hamon. Dieu veuille que l'archéologie française rencontre beaucoup d'auxiliaires aussi perspicaces, aussi heureux !

Le seul reproche qu'on serait tenté de leur faire, ce serait de ne rien laisser à découvrir à leurs successeurs, mais M. l'abbé Allier, curé actuel de Ponceé, vient de nous montrer avec quelle joie il profite des découvertes de M. l'abbé Toublat, avec quelle compétence il les apprécie et avec quel aimable empressement il les fait admirer. La science, il est vrai, n'est jamais le patrimoine d'un seul : elle est le patrimoine de tous les bons Français qui placent au-dessus des considérations personnelles la grandeur du pays.

Honneur et merci donc, à vous tous, Messieurs de Ponceé, qui avez enrichi le département de la Sarthe d'un nouveau trésor artistique et qui le conservez si bien !

Maintenant, permettez-moi d'élargir un peu notre horizon, de reporter nos regards sur l'ensemble de votre riante vallée du Loir, et de dire aussi un bien cordial merci à tous les savants amis qui vont être pour nous des guides si précieux, si autorisés : M. l'abbé Léon Morancé et M. Emile Delaunay, les auteurs très appréciés d'un charmant ouvrage sur la vallée du Loir, que nous allons vous citer à chaque pas (1) ; M. l'abbé Denis, l'historien de la Chartre, dont les savantes recherches ont augmenté nos regrets de ne pouvoir nous arrêter dans cette ville (2) ; M. l'abbé Froger qui nous manque tant aujourd'hui, mais dont le souvenir demeure à jamais uni à celui du poète Ronsard, la grande illustration littéraire de la vallée du Loir ; M. l'abbé Calendini, l'un des fondateurs de ces *Annales fléchoises et de la vallée du Loir*, aussi gracieuses toujours que le ravissant pays qu'elles contribuent à faire mieux connaître et mieux aimer.

(1) Emile Delaunay et Léon Morancé, *Guide dans la vallée du Loir* ; l'abbé Léon Morancé, *La vallée du Loir de Château-du-Loir à Vendôme, notes et souvenirs*, Paris, G. Née, 1892, un vol. in-8.

(2) L'abbé Denis, *Histoire de la ville et du château de La Chartre-sur-le-Loir*, La Chartre, J. Moire, 1901, un vol. in-8.

Enfin, Messieurs, à ces historiens de profession, laissez-moi joindre dans un même sentiment de gratitude un autre collègue qui manierait la plume aussi bien qu'eux s'il en avait le loisir, et qui ne le cède à nul autre pour son attachement à la vallée du Loir, M. Roulleau. En sa qualité de forestier très distingué, M. Roulleau est un guide incomparable ; passionné pour ses grands bois, l'honneur de nos paysages, et pour les monuments, ornements de votre contrée. C'est à ses bienveillantes indications que vous devrez en partie le plaisir que vous allez goûter dans cette excursion. C'est lui, le premier, qui a bien voulu, avec sa bonne amitié et sa parfaite obligeance, aider votre président à combiner l'itinéraire, les moyens de transports, les cantonnements. Je l'en remercie de tout cœur, espérant que, grâce à ses conseils, vous n'aurez pas trop à vous plaindre du service de l'intendance.

Comme vous le voyez, Messieurs, j'avais de grosses et nombreuses dettes à acquitter.

Avant de terminer, j'ai deux derniers devoirs à remplir, tout d'abord celui de vous remercier, au nom de mes chers collègues du Bureau, d'avoir bien voulu répondre cette année encore à notre invitation et de nous avoir ainsi apporté de nouveau un si amical encouragement. J'ai ensuite le devoir d'adresser l'expression de tous nos regrets aux amis absents, retenus loin de nous par des circonstances diverses.

Je ne puis vous les citer tous ; ils sont trop nombreux, mais il en est deux dont vous ne me pardonneriez pas de taire les noms : M. le général de Boisdeffre, obligé de partir pour Plombières et qui m'a chargé expressément de vous transmettre ses souvenirs et ses excuses ; M. Cavaignac, député de l'arrondissement et conseiller général du canton, retenu par ses obligations parlementaires.

Bien que nous demeurions par principes et par métier, un peu sauvages à l'égard des personnalités politiques,

la Société historique et archéologique du Maine ne peut envahir ainsi le territoire du député de Saint-Calais sans lui offrir son reconnaissant hommage, car M. Cavaignac n'est pas pour elle un homme politique : c'est l'éminent historien de la *Formation de la Prusse contemporaine*, un ami et un collègue dont les bienveillantes appréciations sont pour nous un haut encouragement.

Je me résume d'un mot, Messieurs, en levant mon verre avec une vive gratitude :

A M. et à M^{me} Chauvin !

A la commune de Poncé tout entière !

Aux amis absents !

A vous tous, Messieurs et chers collègues, nos fidèles et dévoués compagnons d'armes !

Au milieu d'applaudissements unanimes, M. Robert Triger remet alors à M^{me} Chauvin le souvenir que la Société historique et archéologique du Maine destine au monument d'Élie Savatier, une palme artistique en bronze doré qui porte sur le ruban d'attache cette inscription :

A ÉLIE SAVATIER
et à ses descendants,
La Société historique et archéologique du Maine,
7 juillet 1904 (1).

M. Chauvin, tout ému, répond par une très aimable improvisation. Il remercie chaleureusement la Société de l'hommage si spontané qu'elle vient de rendre au fondateur des établissements industriels de Bessé et de Poncé. Il rappelle en termes délicats la part prise par son président à la découverte des fresques murales de l'église, dont M. Robert Triger avait été le premier à signaler l'importance dans un

(1) Comme de juste, le montant de cette palme a été prélevé sur le budget spécial de l'excursion et non sur les fonds ordinaires de la Société.

rapport au directeur général des Beaux-Arts (1). Puis il invite ses confrères présents à revenir plus tard assister à l'inauguration du nouveau monument d'Élie Savatier, et termine en portant un toast de sincère gratitude à la Société historique et archéologique du Maine tout entière.

Une triple salve d'applaudissements salue cette heureuse improvisation du maire de Poncé et donne le signal du départ.

Une heure, en effet, vient de sonner : il est temps de remonter en voitures. Après un dernier échange de remerciements, le convoi, avec une inexorable exactitude, prend la route de Trôo ou mieux du château de la Flotte. Un groupe d'intrépides fantassins coupe au plus court, en dépit de la chaleur, par un chemin ravissant qui suit la crête de la colline à travers bois, en passant près de la vieille tour des Roches.

Le château de la Flotte, comme celui de Poncé, appartient à M. le comte de Partz, et est encore situé dans le département de la Sarthe, à quelques pas de la frontière. Il a été reconstruit, il y a cinquante ans, par l'architecte Delarue dans le style « gothique » du XV^e siècle, tel qu'on le comprenait alors. Au point de vue architectural il ne peut donc que témoigner des premiers efforts de la Renaissance dite de 1840, dans le département de la Sarthe, mais de sa magnifique terrasse qui domine toute la vallée du Loir, le coup d'œil est enchanteur et l'ancien édifice évoque de bien intéressants souvenirs historiques.

À l'entrée du château que le comte de Partz, malgré son absence, a eu l'aimable attention de faire ouvrir aux visiteurs, M. le marquis de Beauchesne résume ces souvenirs avec sa parfaite connaissance de l'histoire féodale du Maine. Il

(1) Robert Triger, *Les peintures murales de Poncé*, rapport à M. le Directeur des Beaux-Arts, 1890, publié dans la *Revue historique et archéologique du Maine*.

rappelle en quelques mots les noms des premiers seigneurs, Pierre de la Flotte, connu dès le commencement du XIV^e siècle, Jean de Trôo, Jean et René du Bellay, puis il fait revivre plus longuement les gracieuses figures de Catherine Le Vayer, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, célèbre sous le nom de M^{me} de la Flotte, et de la belle Marie de Hautefort qui eut pour admirateur aussi enthousiaste que discret Louis XIII en personne !

Marie de Hautefort fut assurément l'une des femmes les plus remarquables et les plus accomplies de son temps. Sans exagération, Scarron a pu la définir :

- « Objet rare et charmant, merveille incomparable,
- » Qui logez dans le corps d'une fille adorable
- » Le courage et l'esprit d'un homme généreux !

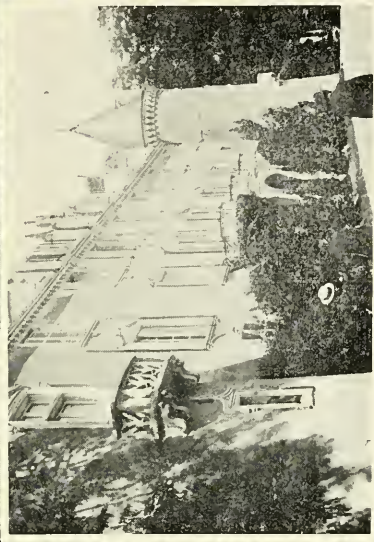
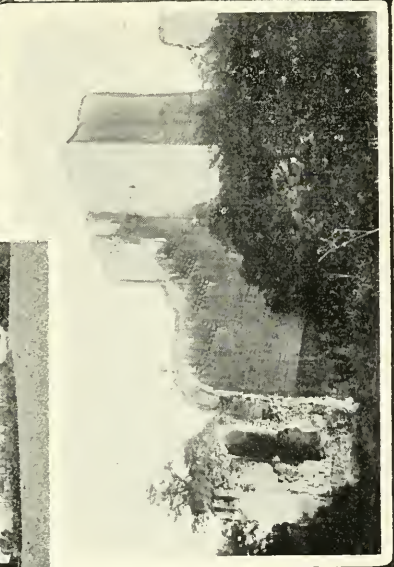
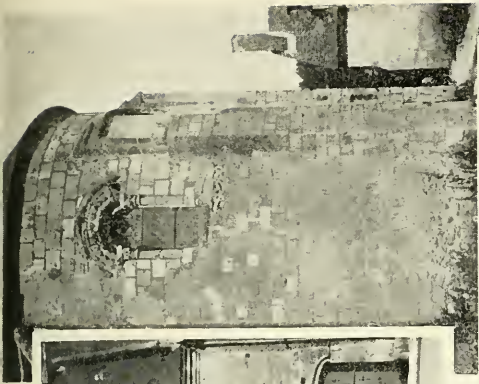
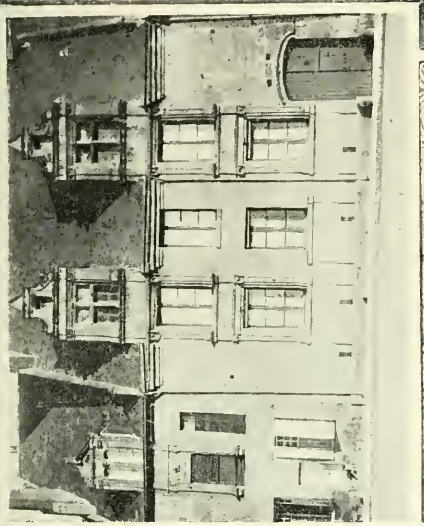
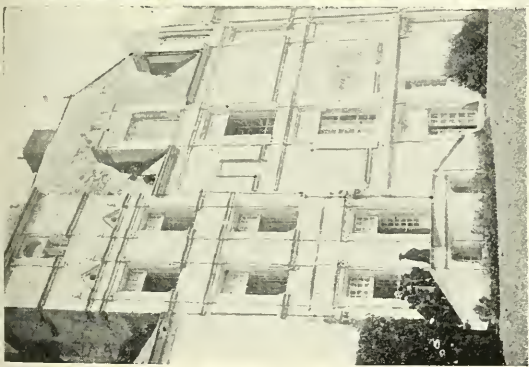
Son souvenir suffirait pour jeter un rayon de gloire sur le château de la Flotte qu'elle habita à plusieurs reprises pendant ses « exils » de la cour.

De plus, les salons de la Flotte conservent plusieurs beaux portraits des princes de Bavière, alliés à la famille de la Roche-Bousseau qui les a transmis avec le château au comte de Partz (1).

Il faut des coups de sifflet multipliés pour arracher les excursionnistes à cette intéressante visite, à toutes les séductions que leur ont ménagées les ordres si obligeants de M. le comte de Partz.

A peine les voitures ont-elles redescendu la jolie avenue du château et roulé quelques centaines de mètres sur la route de Trôo que les hauteurs du camp de Sougé viennent brusquement ramener les imaginations à quinze siècles

(1) Sur le château de la Flotte, cf. *Le Maine et l'Anjou*, par le baron de Wismes, article de M. E. de la Gournerie ; *Le Bas-Vendômois historique et monumental*, Saint-Calais, Peltier, 1876, un vol. in-8° ; L. Morancé, *La vallée du Loir* ; Eugène Vallée, *Documents historiques sur le Maine et le Bas-Vendômois*, Vendôme, Empaytaz, 1902, in-8°, etc.



166

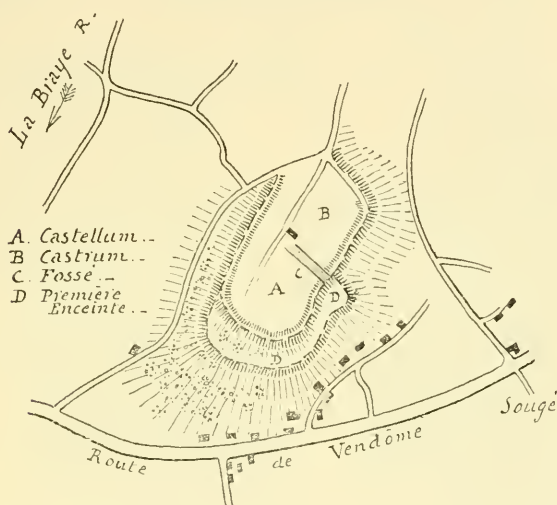
LE CHATEAU DE FONGÉ. — LA MAISON BUSSON A MONTOIRE. — ABSIDE DE L'ÉGLISE DE LAVARDIN
LE DONJON DE MONTOIRE. — LE CHATEAU DE LA FLOTTE

Clichés de M. G. Fleury

en arrière et substituer aux évocations poétiques de La Flotte de savantes discussions sur la castramétation romaine.

Le camp de Sougé passe, en effet, dans la tradition du pays pour un camp romain : volontiers l'amour-propre local l'attribuerait à César lui-même.

Le défaut de temps ne nous permettant pas de l'explorer — encore moins de le fouiller — force est bien d'en croire



PLAN DU CAMP DE SOUGÉ
D'après M. de Pétigny

les devanciers qui le dépeignent divisé en deux parties, le *castellum* au midi, le *castrum* au nord, séparées par un large fossé de dix mètres de largeur, et formant une enceinte totale de 300^m de longueur sur 150^m de largeur (1).

(1) En outre des ouvrages précédents, cf. sur le camp de Sougé : de Caylus, *Antiquités romaines*, IV, 177 ; de Pétigny, *Histoire archéologique du Vendômois*, 2^e édit. 1882, in-8° ; marquis de Rochembeau, *Le Ven-*

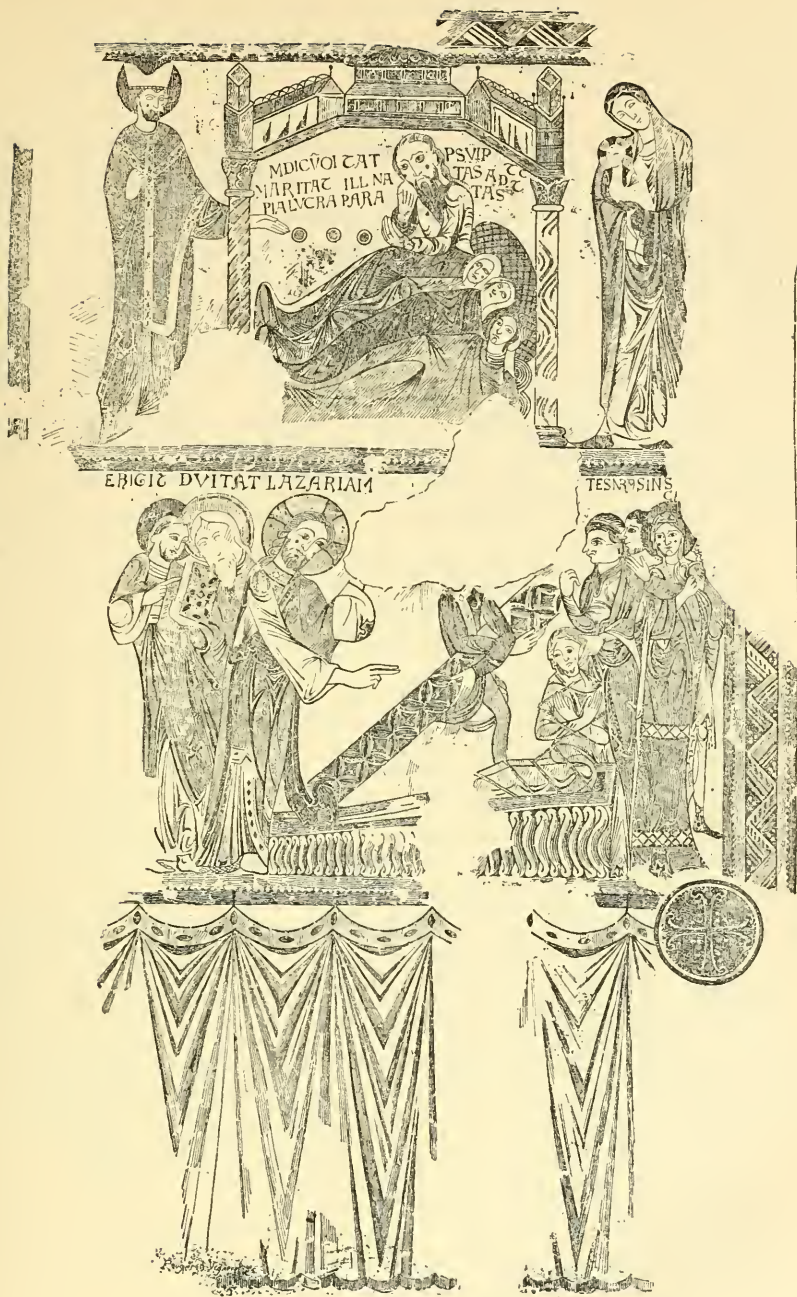
La découverte, dans cette enceinte, de nombreuses médailles de Tétricus et de Victorinus, ainsi que l'importance exceptionnelle de la position qui commandait les deux grandes voies du Mans à Blois (par Lavenay et Artins) et de Chartres à Tours (par Varacia et Fins), ne permettent guère de douter, il est vrai, que le camp de Sougé n'ait une origine gallo-romaine. L'histoire, toutefois, est muette à son sujet, et il serait téméraire de prétendre préciser à quelle époque ou dans quelles circonstances il a été établi. Le seul fait qu'on soit autorisé à constater « au vol », c'est la force militaire de sa position qui a dû la faire utiliser dès une époque très reculée, et peut-être même plus tard, pendant les guerres du Moyen-Age.

Quoi qu'il en soit, l'atmosphère ambiante doit conserver encore des effluves guerrières, car l'un des coursiers du convoi, celui de la voiture légère, est pris tout à coup d'une ardeur extraordinaire. Sans aucun souci de l'ordre de marche, il s'élançe en avant et se précipite à travers les flots de poussière. Les passagers du véhicule ne semblent cependant pas s'émouvoir de la fugue. Peut-être même en sont-ils complices ? Bientôt on les retrouvera fraîchement installés dans la première auberge de Trôo, dégustant avec délices l'excellent vin du crû.

Tous profitent au moins de ce raid imprévu, en suivant l'exemple des ingénieux coureurs. Les esprits n'en sont que mieux disposés pour apprécier les charmes du paysage et les peintures de l'église Saint-Jacques-des-Guérets où l'on se rend tout d'abord.

Les fresques de Saint-Jacques-des-Guérets ont été dégagées au mois de septembre 1890, peu de temps après celles

dômois, épigraphie et iconographie, Paris, Champion, 1889-1894, 2 vol. in-8° illustrés ; *Guide du Touriste dans le Vendômois*, Vendôme, Foucher, 1883, in-12 ; Lunay et de Salies, *Anciens camps romains dans le Vendômois*, dans le *Congrès archéologique* tenu à Vendôme en 1872, Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, un vol. in-8°.



ÉGLISE SAINT-JACQUES-DES-GUÉRETS, PEINTURES MURALES
Dessin de M. Laffillée

de Poncé, par M. l'abbé Haugou, curé-doyen de Trôo, archéologue distingué, qui en a publié dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* (1) une excellente description accompagnée d'aquarelles en couleurs du comte Philippe de Rochambeau. Un peu plus tard, M. Laffillée les a signalées à son tour, dessinées et reproduites dans l'*Ami des Monuments* (2). M. l'abbé Haugou, malheureusement, est en voyage, et la Société ne peut profiter de ses savantes explications : on y supplée autant que possible à l'aide de ses articles, de celui de M. Laffillée et de la description postérieure du marquis de Rochambeau (3).

De même que les fresques de Poncé, les peintures de Saint-Jacques-des-Guérets sont de la fin du XII^e siècle, et représentent des scènes de la Vie du Christ, la *Nativité*, le *Massacre des Innocents*, la *Résurrection de Lazare*, la *Cène*, le *Crucifiement*, les *Apôtres*, les *Élus dans le Ciel* (figuré par un édifice à quatre étages, sorte de columbarium à arcades cintrées), la *Résurrection des Morts*, l'*Enfer*, etc. Mais, à ces scènes pour ainsi dire classiques, s'ajoutent ici : *Le Christ dans sa gloire*, les pieds posés sur un *scabellum* à claire voie très caractéristique et entouré des symboles des quatre évangélistes, puis plusieurs sujets nouveaux ou postérieurs tels que le *Martyre de l'apôtre saint Jacques-le-Majeur*, un superbe *saint Georges* en costume du XII^e siècle, le *Rachat de trois jeunes filles par saint Nicolas*, une suite de *chevaliers du XIII^e siècle* à cheval, en équipement de guerre, avec boucliers, armoiries, etc.

Ces chevaliers, par les détails de leur armement et du harnachement de leurs chevaux, sont particulièrement

(1) L'abbé Haugou, *Les peintures murales de Saint-Jacques-des-Guérets*, 1890, p. 303 à 313; 1891, p. 280 à 290.

(2) N^o 36, 1893 : *Une école de peintures murales dans la vallée du Loir*, etc.

(3) *Le Vendômois, épigraphie et iconographie*, avec de nombreux dessins du comte Philippe de Rochambeau et de M. Laffillée.



SGEO IVS

HVGO-DE

M



C. & R.

ÉGLISE SAINT-JACQUES-DES-GUÉRETS, PEINTURES MURALES
Dessin du comte Ph. de Rochambeau

curieux. Au-dessus de trois d'entre eux on lit, en caractères gothiques, les mots *Georgius, Hugo, Matheus*. Les blasons n'ayant pu encore être identifiés avec certitude on est réduit à se demander si ce sont des figures historiques ou des représentations symboliques ? Le problème est délicat et de nature à soulever une discussion bien intéressante pour l'histoire du Vendômois.

Les fresques primitives du XII^e siècle sont peintes sur l'enduit frais ; les chevaliers et les scènes postérieures, à la détrempe. L'ensemble recouvre une surface de plus de soixante mètres carrés, et la superposition des sujets prouve une fois de plus l'existence, dans les églises de la contrée, de plusieurs décorations successives.

De l'avis de M. Laffillée, le cadre à Saint-Jacques est moins favorable qu'à Poncé, l'ordre moins méthodique et l'exécution n'a pas autant de style ; par contre, la conservation est parfaite et l'effet plus saisissant. Si la forme laisse à désirer, l'artiste du XII^e siècle s'est relevé ici dans les détails des vêtements et des ornements. Certaines nuances indiquent une main différente, mais l'œuvre se rattache incontestablement à la même école de la vallée du Loir, issue, comme toutes les écoles similaires, de l'art byzantin importé d'Orient sous le règne de Charlemagne.

Le dégagement de ces peintures et la démolition, en 1891, d'un ancien retable d'autel ont amené, en outre, la découverte de cinq statues en bois du XVI^e siècle, dont un saint Jacques-le-Majeur en costume de pèlerin, avec blason sur le socle, et un superbe saint Pierre assis dans une belle chaire du temps.

A divers titres, on peut donc le dire, l'église de Saint-Jacques-des-Guérets est un nid archéologique d'un vif attrait : elle laisse aux excursionnistes de durables impressions.

Il ne leur est pas permis, cependant, de s'y oublier, pas plus que sur les bords voisins du Loir où une eau d'une

merveilleuse limpidité leur donne, en ce jour de chaleur tropicale, des tentations violentes de plongeurs. L'endroit est si propice du moins, qu'on ne peut refuser à l'état-major le mérite d'avoir prévu . . . même la possibilité d'un bain !

C'est un bain de sueur, hélas, que les pauvres archéologues vont prendre, car l'heure de l'assaut final est arrivée et il s'agit maintenant pour eux d'enlever la position dominante de la journée, la vieille et célèbre ville de Trôo.

Héroïquement, ils s'élancent à l'escalade par l'escalier si pittoresque de Saint-Gabriel, taillé dans le roc.

Tant de vaillance demande sa récompense. Parvenus au sommet du coteau, près de l'antique église collégiale de Saint-Martin, ils l'obtiennent sous la forme d'une double satisfaction physique et intellectuelle.

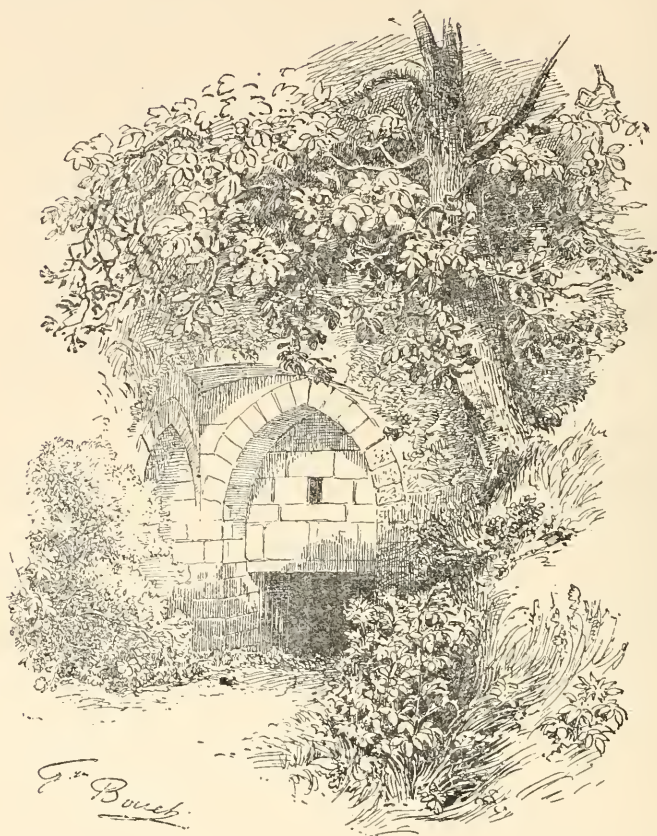
Une grande halte leur est accordée au pied de la principale tombelle, à l'ombre d'un bouquet d'arbres, et pendant cette halte, le directeur de la manœuvre fait à l'auditoire, voluptueusement couché sur l'herbe, une rapide conférence — pas trop endormante — sur le passé historique et archéologique de cet extraordinaire bourg de Trôo (1).

Le premier point exposé, comme de juste, est la question d'origine.

Trôo est-il d'origine gauloise ainsi que l'ont fait supposer à certains auteurs les habitations « *troglydites* » creusées

(1) La bibliographie complète de Trôo est trop importante pour que nous entreprenions de la donner ici. Aux ouvrages déjà cités sur le Vendômois et qui tous consacrent de longues pages à Trôo, nous nous contenterons d'ajouter : de Salies, *Monographie de l'antique ville de Trôo*, Mangers, Fleury et Dangin, 1878, in-8° avec dessins de M. G. Bouet, deux fascicules seulement parus ; *De Vendôme à la Bonaventure, les Roches, Lavardin, Montoire et Trôo*, Angers, La Chêze, 1873, in-8, extrait du *Congrès archéologique de Vendôme* ; *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1871, 1878, 1880, 1890, 1895, 1899, 1901, etc., 1904, (l'abbé Haugou, *Trôo de 1789 à 1795, d'après les registres municipaux*), etc.

dans le roc et les deux « tombelles » qui couronnent le mamelon ?



ENTRÉE DE CAVE A TRÔO

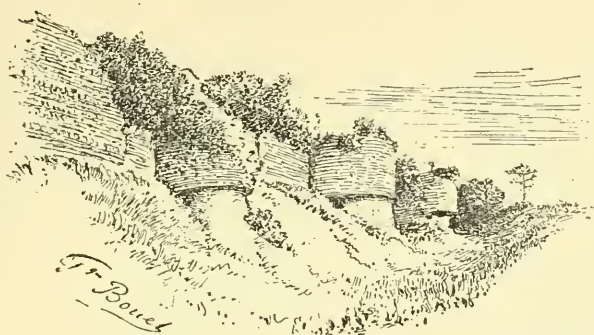
Dessin de M. G. Bouet, communiqué par M. G. Fleury

Dans l'état actuel de la science, il faut répondre . . . en normand : peut-être oui, peut-être non.

Les habitations souterraines sont à coup sûr très anciennes, mais elles peuvent facilement s'expliquer, sans l'intervention

des troglodytes ni des Gaulois, par la nature spéciale du terrain, par des habitudes communes à d'autres villages de la contrée. En fait, elles ont été utilisées à toutes les époques, même en 1871, lors de l'invasion allemande ! Quant aux tombelles, MM. Gabriel Fleury et Robert Triger y voient bien plutôt que des tombeaux celtiques des mottes de défense, élevées au Moyen-Age conformément à une disposition fréquente pour renforcer l'enceinte supérieure.

Toutefois, on ne peut mettre en doute que Trôo ne remonte à une époque fort reculée. S'il n'est pas certain



LES TOURS DU CASTRUM

qu'il fut, comme le voudrait M. de Salies, le chef-lieu d'une *condita*, il devint de très bonne heure le chef-lieu d'une circonscription ecclésiastique importante de l'ancien diocèse du Mans — preuve d'une haute antiquité — et dès le XII^e siècle il posséda une enceinte fortifiée qui, jointe à sa forte position, lui donna une importance militaire considérable dans l'histoire de la contrée.

Cette première enceinte, ou enceinte supérieure, défendait le sommet du mamelon. Elle se composait encore suivant la méthode romaine d'un mur épais flanqué de tours rondes mais dont le revêtement, sans aucune trace de petit

appareil, était en silex brut, de grosseur à peu près égale et rangés symétriquement. Quelques parties en sont conservées, ainsi qu'une amorce de porte, la porte de Sougé. Sous prétexte que le fragment subsistant du cintre de cette porte est en pierre blanche et en roussard alternés, M. de Salies lui a trouvé un aspect *byzantin*, et l'a attribuée à Foulques le jeune qui fut roi de Jérusalem ! L'emploi alternatif de la pierre blanche et du roussard est trop fréquent dans le Maine au XII^e siècle pour justifier une hypothèse aussi « savante ! » Il est beaucoup plus logique de l'attribuer tout simplement aux remaniements de Richard Cœur de Lion.

Plus tard, au XIV^e siècle, par suite du développement ou du déplacement de l'agglomération, une seconde enceinte vint s'ajouter à l'enceinte supérieure. Bâti en pierres de taille de moyen appareil, elle partait de la porte du Nord, au haut de la colline, pour aboutir au Loir, en suivant les sinuosités du terrain. L'espace qu'elle renfermait est aujourd'hui à peu près désert.

Dans la première enceinte s'élevaient l'ancienne église collégiale de Saint-Martin, aujourd'hui église paroissiale, le prieuré de Notre-Dame-des-Marchais fondé en 1124 et reconstruit au XV^e siècle, l'église Saint-Michel, détruite dès 1188, et l'ancienne Maison-Dieu.

Stimulés par les souvenirs d'un si honorable passé, les excursionnistes s'arrachent sans trop tarder aux douceurs de la halte. Toujours intrépides, ils se hissent même, l'un poussant l'autre, jusqu'au sommet de la grande tombelle.

C'est de ce point, il est vrai, qu'il faut voir Trôo pour apprécier toute la beauté du panorama et se rendre compte du plan général de l'antique cité.

Éclairée par un splendide soleil de juillet, la vallée du Loir se déroule au pied du mamelon dans son incomparable splendeur, depuis la Possonnière, le pittoresque manoir de



PORTE DE SOUGÉ, A TRÔO

Dessin de M. G. Bouet, communiqué par M. G. Fleury

Ronsard, à l'Ouest (1), jusqu'à Montoire et Lavardin, à l'Est. Le paysage est si varié, si riant, si magnifique, que nous n'entreprendrons point de le décrire : les archéologues n'ont point le loisir d'être poètes. Tout au moins sont-ils aptes à ressentir profondément les charmes du panorama. Dans la circonstance, il leur faut même un certain effort pour revenir à leurs « chères études » et abandonner ce sommet enchanteur.

Au reste, ils n'ont pas perdu leur temps, car l'examen même de la position et des dispositions générales de l'enceinte a achevé de les convaincre que les deux mottes de Trôo sont des défenses avancées du Moyen-Age plutôt que des tombeaux gaulois (2).

Sur ce, ils passent sans transition à l'étude sommaire de la belle église de Saint-Martin, toute voisine de la Motte.

(1) Au vif regret de tous, il avait été impossible de comprendre ce manoir de la Possomnière, l'un des bijoux archéologiques du Vendômois, dans le programme de l'excursion. D'une part, il eut nécessité un écart trop fatigant pour les chevaux, étant donné le peu de temps dont on disposait ; d'autre part, le propriétaire alors absent avait exigé qu'on attendît son retour !

(2) « La motte de Trôo qui se dresse près de l'église n'offre aucun des caractères d'une tombelle gauloise. Elevée sur la crête de la colline, du côté le plus escarpé, elle est simplement une motte factice sur laquelle fut construit un donjon en bois aujourd'hui disparu ; elle était défendue sur le côté est par une première enceinte très facile à distinguer encore par sa surélévation au-dessus du terrain avoisinant. Une deuxième enceinte plus grande avait été ménagée sur le côté nord ; elle correspond en partie à l'enceinte formée aujourd'hui par les vieux murs ; c'est dans cette dernière enceinte que se réfugiait la population de Trôo, et où s'élevèrent ensuite les maisons d'habitation et l'église ; plus tard, Trôo ayant pris de l'extension, le centre d'habitation se déplaça et amena la construction d'une nouvelle enceinte plus grande.

La motte de Trôo, avec ses enceintes primitives, doit être attribuée au XI^e siècle ou au plus au X^e. Le castrum de Lurson, mentionné dans le Cartulaire de Perseigne, et dont les retranchements existent encore aujourd'hui, nous offre un plan identique à celui de Trôo. (Cf. nos *Fortifications du Sonnois du X^e au XII^e siècle* dans *Revue historique et archéologique du Maine*, 1887, t. XXI, p. 41-45.) » Communication de M. Gabriel Fleury.

L'édifice, en forme de croix latine, présente une nef et un clocher carré, du XII^e siècle le plus pur, des transepts remaniés et une abside semi-circulaire refaite au XIV^e siècle.

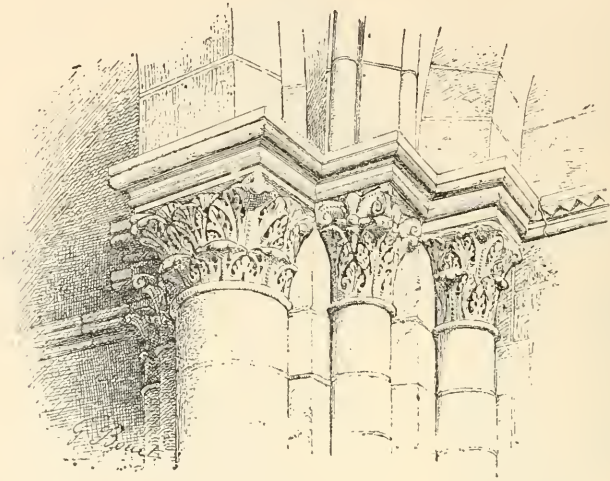


ÉGLISE DE TRÔO
Dessin de M. Paul Verdier

A l'extérieur, un détail des murs de la nef attire d'abord l'attention. Entre les contreforts se voient d'énormes arcs brisés, sans pieds-droits, fermés par un mur plus vieux, en

silix brut, qui rappelle celui du castrum. Ces arcs s'ouvraient-ils autrefois sur des bas-côtés supprimés postérieurement, ou ont-ils été jetés sur des fragments d'une église plus ancienne qu'on aurait voulu respecter ?

A la suite d'une intéressante discussion, les archéologues manceaux se rallient unanimement à l'opinion du congrès de 1872 qui a admis cette dernière hypothèse. Dans la



ÉGLISE DE TRÔO, CHAPITEAUX

Dessin de M. G. Bouet, communiqué par M. G. Fleury

Sarthe, des arcs analogues existent à l'église de la Couture, au Mans, et à celle de Saint-Christophe-du-Jambet ; ils doivent se rattacher aux remaniements entraînés par la construction des voûtes.

Le clocher, lui aussi, est remarquable. Destiné à avoir deux étages, il n'en conserve qu'un, percé d'ouvertures ogivales très gracieuses et que surmontait une flèche en pierre détruite par la foudre en 1737. Ainsi qu'on l'a juste-

ment écrit, un étage de plus, l'ensemble serait d'une véritable élégance.

A l'intérieur, la nef de Saint-Martin de Trôo se distingue par de belles voûtes Plantagenet et de magnifiques chapiteaux qui se rapprochent beaucoup de ceux de la cathédrale du Mans. On ne saurait s'en étonner puisque cette dernière nef fut en partie l'œuvre du moine Jean de Vendôme et de l'évêque Hildebert de Lavardin, deux Vendômois.

Le bénitier et les fonts baptismaux, en marbre blanc, sont fort riches et datés de 1687. Ils furent donnés par le fils d'un commis au Bureau des Indes Occidentales, Pierre Doulier, seigneur de la Selle, en exécution d'un vœu fait pendant un naufrage.

Dans le chœur, enfin, une élégante arcature du XIV^e siècle, des stalles en bois du XV^e et l'épitaque sur cuivre de Louis Tourtay, chevecier du chapitre (1529), auquel M. l'abbé Toublet a consacré jadis une notice spéciale (1), appellent particulièrement l'attention.

De l'église, on se dirige vers les ruines de la porte de Sougé et des murs du castrum, puis on revient, quelque peu intrigués, au puits de l'ancienne Maison-Dieu, le fameux *puits qui parle*.

Ce puits est l'une des joies des nombreux visiteurs de Trôo. Taillé dans le roc, à une profondeur considérable (45 mètres environ), il possède un écho puissant qui répercute avec une force et une fidélité extraordinaires le moindre bruit, la chute de la moindre pierre. Il répète surtout avec une netteté surprenante les mots de deux syllabes. Aussi salue-t-il l'un des aimables secrétaires de la Société d'un formidable « bonjour, Brindeau. » Son langage, ajoutons-le, n'est pas toujours très châtié. D'une implacable énergie, le

(1) *Le testament d'un chanoine de Trôo*, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, 1894, t. XXXV, p. 171.

puits de Trôo aime à répéter des épithètes peu parlementaires.

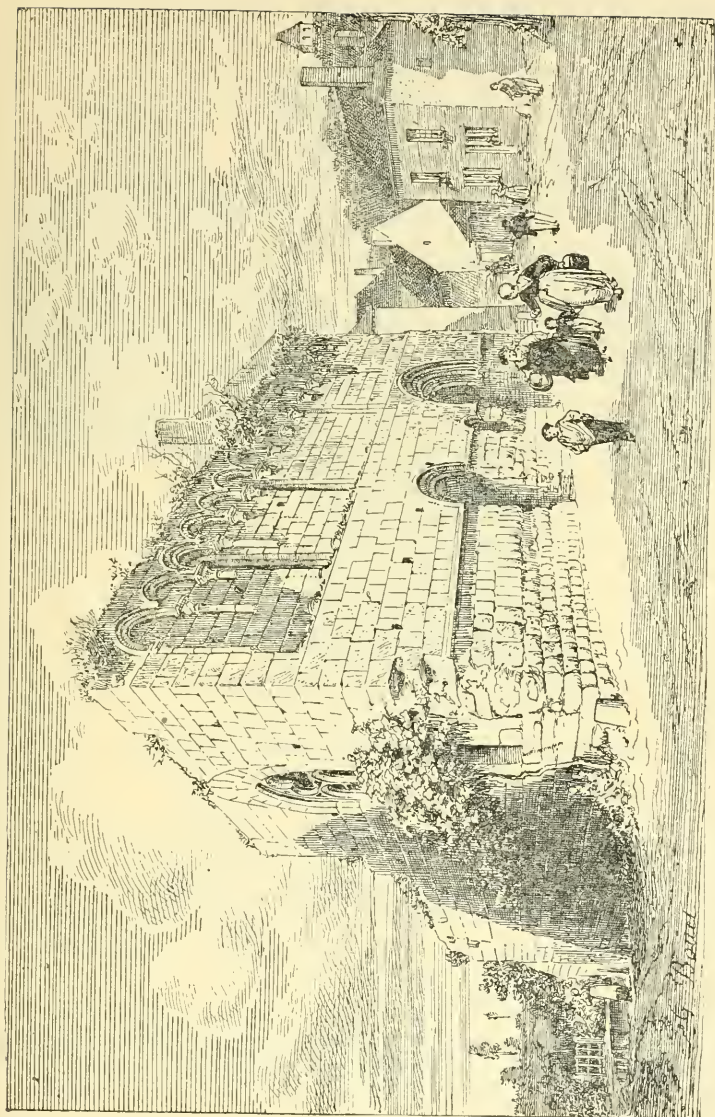
L'un de nos collègues, cependant, M. le comte d'Angély, fait observer que depuis certaines réparations contemporaines l'écho semble moins puissant. Le pauvre puits s'est enrôlé, sauf pour saluer, comme on le voit, ses amis et ses adversaires !

Une pointe jusqu'aux ruines de Notre-Dame-des-Marchais termine l'exploration de la cité supérieure. Après quoi on se met en devoir de « dégingoler » les pentes par des sentiers plus ou moins ombragés.

Au cours de la descente, le bruit d'une vive altercation excite l'émotion du chef responsable de la colonne ! C'est un des sympathiques photographes de l'expédition qui, honnêtement posté au milieu du chemin, a voulu photographier une femme et deux marmots indigènes, accroupis à l'entrée d'une habitation « troglodyte ». Le tableau est pittoresque et bien fait pour tenter un artiste. Mais l'héroïne, jalouse sans doute de sa beauté, ne veut pas être « tirée en portrait » ; elle se regimbe et signifie son congé à l'artiste, en termes plutôt lestes. L'infortuné photographe riposte de son mieux, fort de son droit et de ses honnêtes intentions. En somme, l'incident soulève une grave question juridique. Peut-on photographier d'un chemin public une citoyenne française malgré elle ? La question est renvoyée à M. le Président du Tribunal, qui la met en délibéré.

Au bas de la colline, près du débouché de la route de Montoire, les voitures attendent la joyeuse bande. Avant d'y remonter elle ne peut échapper à une dernière séduction ; l'examen des superbes ruines (XII^e siècle), de la Maladrerie Sainte-Catherine.

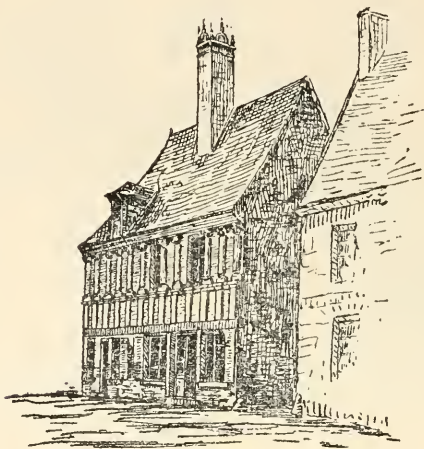
A 6 heures précises, comme le veut l'horaire, le convoi fait son entrée triomphale dans la bonne ville de Montoire et débarque tous ses voyageurs, sains et saufs, à l'excellent hôtel du *Cheval Rouge*, tenu par M. Chouteau.



RUINES DE LA MALADRERIE SAINTE-CATHERINE
Dessin de M. G. Bouet, communiqué par M. G. Fleury

En moins de vingt minutes, le cantonnement est achevé. L'état-major et les personnages les plus respectables sont logés dans les deux hôtels du *Cheval Rouge* et du *Croissant* : les jeunes, les plus ingambes, sont repartis chez l'habitant où ils trouvent partout le meilleur accueil.

Avant le dîner, il reste encore le temps de visiter Montoire, ses vieilles maisons Renaissance, sa belle place créée au



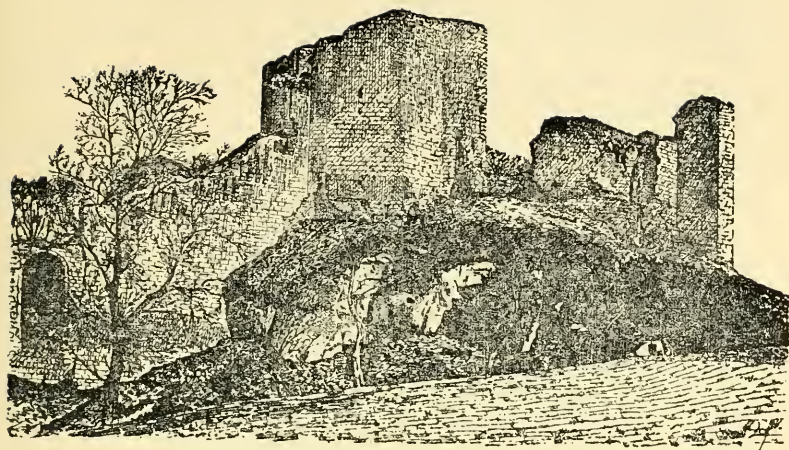
MAISON RENAISSANCE A MONTOIRE

Communiqué par M. le comte de Rochambeau

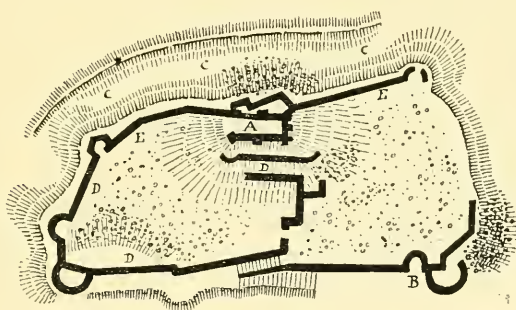
XVIII^e siècle par M. de Tallard, son pont si pittoresque (1).

Malheureusement il est trop tard pour monter au château. On doit se contenter d'admirer de loin les ruines majestueuses de son donjon du XII^e siècle et de ses fortifications

(1) Parmi les anciennes maisons de Montoire les plus intéressantes, rappelons l'hôtel de ville actuel et l'hôtel-Dieu, la maison Busson, sur la grande place, et surtout, à l'entrée du Vieux-Montoire, une très curieuse maison du XVI^e siècle, avec façade à colonnade et un charmant couronnement de cheminée.



VUE DU CHATEAU DE MONTOIRE
 Dessin du comte Ph. de Rochambeau



A Donjon .- B Puits .- CC. Fossés
 D Enceintes primitives .- D. Enceintes postérieures.

PLAN DU CHATEAU DE MONTOIRE
 D'après M. de Pétigny

postérieures, que M. G. Fleury aura, du reste, l'extrême obligeance de revenir étudier pour tous (1).

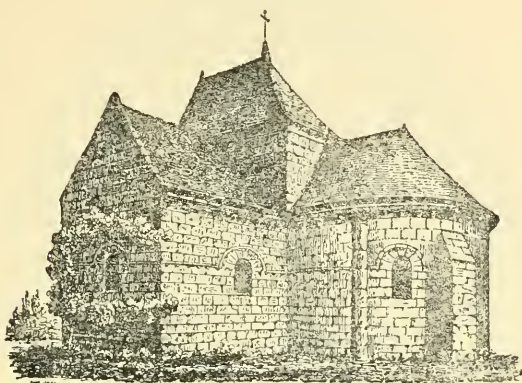
(1) « Le château de Montoire, dans son état actuel, est composé par des constructions de diverses époques qui ont complètement modifié son plan primitif. Malgré l'aspect assez confus que présentent ses ruines, il est toutefois facile, après un examen un peu attentif, de distinguer les deux époques principales de construction.

Pour la période du XI^e-XII^e siècle on constate qu'une motte en terre a été élevée à l'extrémité d'un promontoire très accidenté : sur la plate-forme de cette motte un donjon a été construit en pierres appareillées recouvrant un blocage de rognons de silex. Ce donjon, sur plan barlong, mesure environ à l'intérieur, sur les côtés ouest et est, dix mètres cinquante de longueur et huit mètres sur les deux autres ; chaque façade est épanlée par trois contreforts plats de 80 centimètres de large sur 30 d'épaisseur ; un des contreforts s'élève au milieu de chaque façade, et les deux autres à chaque extrémité. Ce donjon était divisé en deux étages ; l'étage inférieur était éclairé par des fenêtres longues et étroites sans ébrasement ; l'étage supérieur, avec cheminées, avait des fenêtres du même genre sur trois des faces, mais la façade tournée du côté de la ville, côté le plus inaccessible, était percée de fenêtres carrées, géminées, assez larges ; une colonnette cylindrique à chapiteau cubique orné de rinceaux de feuillages supportait le linteau. En avant de cette motte, du côté ouest, un grand baille avait été ménagé, par une large tranchée, qui l'isolait des terres avoisinantes. Cet ensemble formait un plan identique à celui du château de Saint-Calais (Sarthe). Cf. nos *Recherches sur les fortifications du Maine* dans *Revue historique et archéologique du Maine*, 1888, t. XXIV, p. 257-276.

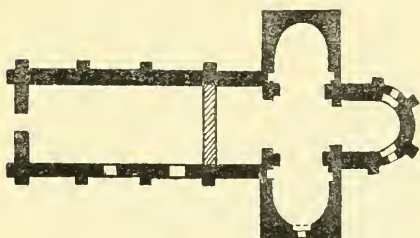
Pour la période du XIV^e-XV^e siècle, nous voyons que le donjon a été entouré d'une large chemise flanquée de tours polygonales ; des bâtiments d'habitation étaient appuyés à cette chemise élevée sur la crête de la plate-forme de la motte et de l'enceinte orientale ménagée au pied de la motte, l'enceinte occidentale a été abandonnée. La façade occidentale du donjon du XI^e disparaît sous un grand mur flanqué d'une tour semi-ronde qui le dominait. D'autres constructions avaient été aussi élevées au pied du donjon sur la façade orientale. M. de Pétigny attribue même l'une d'elles à une époque contemporaine du donjon. (Cf. son *Histoire archéologique du Vendômois*) ; nous ne pouvons partager son opinion, parce que nous avons remarqué que le blocage des murs n'offre aucun rapport dans la nature de ses matériaux et dans leur mode d'emploi, avec celui du donjon. Une petite poterne était ouverte du côté de la ville. » — (Communication de M. Gabriel Fleury).

Nous tenons à adresser ici nos bien sincères remerciements à M. Gabriel Fleury, pour cette communication *inédite*, ainsi que pour ses observations sur les fortifications de Trôo, résumés d'un voyage d'étude postérieur fait spécialement à l'intention de la *Revue*.

En revanche, on visite en détail la très curieuse chapelle Saint-Gilles, qui appartient aujourd'hui à la famille Chauvin. Bâtie en bel appareil du XII^e siècle, l'antique chapelle du



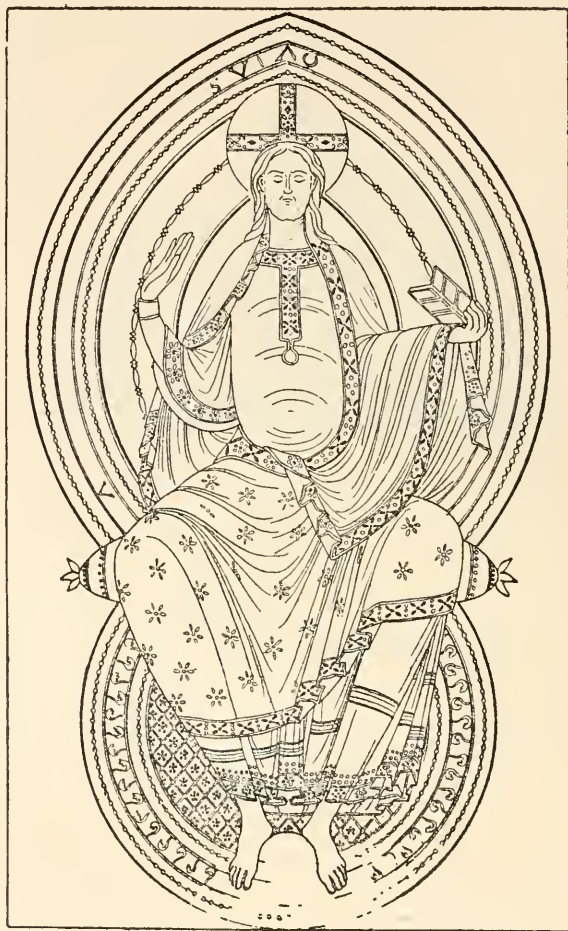
CHAPELLE SAINT-GILLES DE MONTOIRE
Communiqué par M. le comte de Rochambeau



PLAN DE LA CHAPELLE SAINT-GILLES DE MONTOIRE

prieuré de Saint-Gilles de Montoire offre dans son plan cette particularité que les deux bras du transept, comme le chevet, se terminent par des absidioles semi circulaires. De plus, les trois absidioles et les arcades du carré du transept

sont décorées de fresques murales qui ne le cèdent en rien à celles de Poncé et de Saint-Jacques-des-Guérets.



CHAPELLE SAINT-GILLES DE MONTOIRE, LE CHRIST ENSEIGNANT
Communiqué par M. le comte de Rochambeau

A Saint-Gilles-de-Montoire on rencontre même, par suite des dispositions spéciales du plan, un type de décoration

exceptionnellement complet et original d'absidioles romanes, avec voûtes en cul-de-four. Chacune des voûtes, en effet,



CHAPELLE SAINT-GILLES DE MONTOIRE, LE CHRIST TRIOMPHANT
Communiqué par M. le comte de Rochembeau

est occupée par une grande figure du *Christ triomphant*, de modèle différent.

Dans le sanctuaire, le *Christ enseignant* au centre de deux auréoles, l'une elliptique l'autre circulaire, entouré d'anges, d'un lion et d'un taureau ailé.

Dans l'absidiole de droite, le *Christ triomphant*, avec deux auréoles également, qu'enveloppe une ceinture d'eaux ondulantes.

Dans l'absidiole de gauche, le *Christ bénissant*, au milieu d'une gloire elliptique qu'entourent encore les eaux, et accompagné des douze Apôtres. Cette fresque est la meilleure et la plus caractéristique des trois : le dessin en est correct, les personnages bien groupés, plusieurs têtes sont d'une belle expression.

La décoration de l'arcade qui sépare la coupole du transept de la nef n'est pas moins remarquable. Elle comporte, au sommet, dans un médaillon, le *Christ*, barbu et nimbé, entre l'Α et Ω ; d'un côté la Chasteté (*Castitas*) représentée sous les traits d'un chevalier portant le casque normand, la cotte d'armes aux mailles d'acier et un bouclier armorié, qui combat la Luxure ; de l'autre la Patience (*Patiencia*) combattant la Colère.

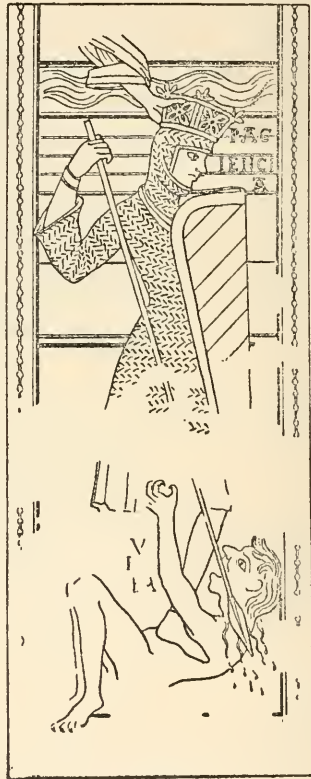
En outre des fresques du XII^e siècle, plusieurs traces de décorations postérieures des XV^e et XVI^e siècles demeurent apparentes. Il y a quelques années, un artiste du Vendômois, M. Launay, a pu encore dessiner une curieuse représentation de la Sainte Trinité qui recouvrait le Christ du transept sud et qui a été détruite depuis (1).

Au double point de vue archéologique et artistique, la chapelle Saint-Gilles de Montoire apporte aux excursionnistes

(1) Sur la chapelle Saint-Gilles de Montoire, cf. principalement le *Congrès archéologique de Vendôme*, les articles précédents de M. Laffillée et *Le Vendômois*, du marquis de Rochambeau. C'est à ce dernier et très remarquable ouvrage que sont empruntés les dessins reproduits ci-contre, et, comme nous le dirons plus loin, tous les clichés du marquis de Rochambeau.



CHAPELLE SAINT-GILLES DE MONTOIRE, LE CHRIST BÉNISSANT
Communiqué par M. le comte de Rochambeau



CHAPELLE SAINT-GILLES DE MONTOIRE

LA CHASTETÉ ET LA PATIENCE

Communiqué par M. le comte de Rochambeau

un complément du plus haut intérêt pour leur rapide étude de l'école de peinture murale de la vallée du Loir. On peut même dire qu'elle achève de leur faire comprendre l'importance de cette école (1).

A 7 h. 1/2, tous se retrouvent à l'hôtel du *Cheval Rouge*. Fidèles à leur réputation, M. et M^{me} Chouteau ont bien fait les choses. Le menu du diner est excellent et bien servi. Les appétits, aiguisés par une journée si remplie, y font honneur, et après une agréable soirée, chacun regagne son gîte, l'esprit et l'estomac également satisfaits (2).

Le lendemain matin, vendredi 8 juillet, le réveil se fait sans fanfare et tout à la douce. La matinée entière, jusqu'au déjeuner, devant être consacrée à Lavardin, l'un des clous de l'excursion, on a pu laisser à chacun quelque latitude. Les uns paraissent donc à l'horizon de fort bonne heure, dans l'intention de prendre les devants à pied ou de se joindre à la première voiture réservée à la brigade photographique (3) : d'autres, plus sages ou plus paresseux, se contentent de la voiture de 8 heures. Par le fait, les gens pressés s'attardent et les paresseux s'emballent, si bien qu'en définitive tout le monde part ensemble à quelques minutes près, à pied ou en voiture.

Trois kilomètres seulement séparent Montoire de Lavardin. La distance est vite franchie, et sans s'inquiéter des

(1) En plus des peintures de Poncé, Saint-Jacques-des-Guérets et Saint-Gilles de Montoire, elle a laissé d'importants spécimens à l'ancienne commanderie d'Artins et au prieuré de Courtozé.

(2) Menu imprimé sur cartes illustrées de la Vallée du Loir.

(3) Tous les membres de cette brigade, MM. Gabriel Fleury, Bouveret, vicomte de Sars, Giraud, Verdier et abbé Verlet du Mesnil, ont rapporté de nombreuses et charmantes photographies qu'ils ont eu l'aimable attention de nous communiquer. Nous eussions été bien heureux de les reproduire, en faisant à chacun sa part. Les exigences actuelles du budget de la Société ne le permettant pas, nous sommes réduits à exprimer ici nos bien vifs regrets à nos excellents photographes.

voltigeurs ou des trainards, le gros de la colonne monte aussitôt au château.

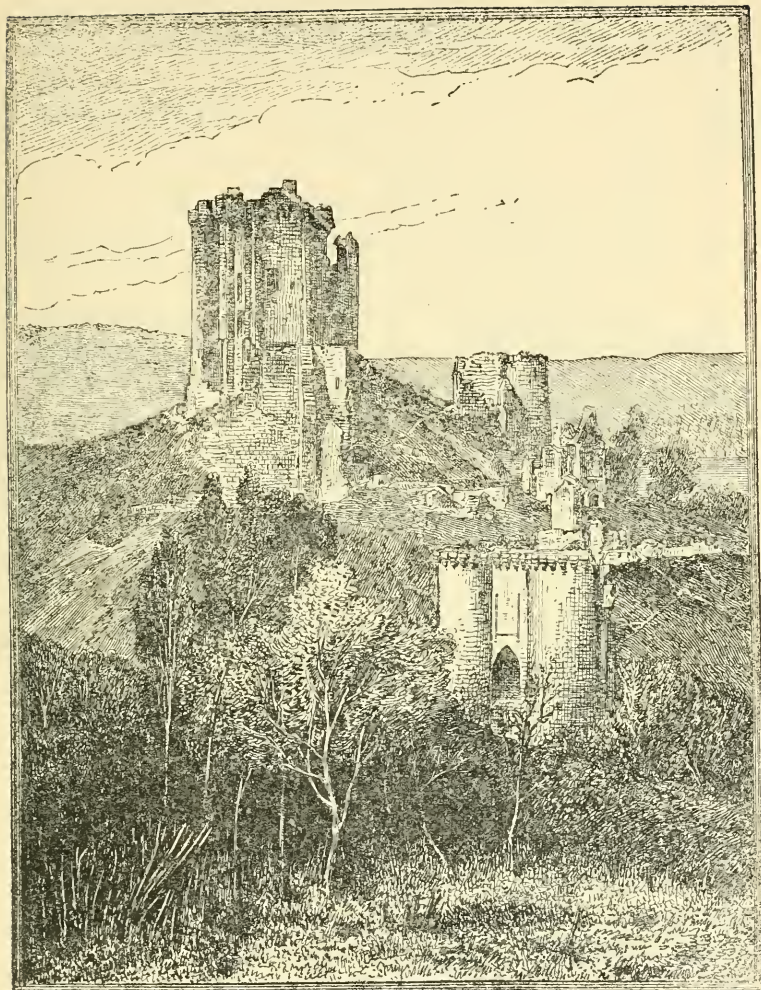
En présence de ces ruines d'un effet si grandiose et si saisissant, la plume, une fois encore, nous tombe des mains. Il faudrait de longues pages pour les décrire, pour les étudier, pour dépeindre l'aspect tantôt riant, tantôt sauvage de ce site fantastique de Lavardin. Comme nous ne pouvons leur consacrer que quelques lignes, nous nous bornerons à rappeler les traits essentiels, esquissés dans une courte conférence à l'ombre des ruines.

D'après M. de Salies, son principal historien (1), la forteresse primitive de Lavardin fut élevée au XI^e siècle, époque où paraît déjà Salomon de Lavardin, fondateur du prieuré de Saint-Martin, gardien et administrateur de la forêt de Gastines pour le comte de Vendôme. Elle fut transformée, remaniée et considérablement augmentée au XII^e, par Bouchard, comte de Vendôme, résista victorieusement en 1188 à Richard d'Angleterre (plus tard Richard Cœur-de-Lion), fut de nouveau reconstruite à la fin du XIV^e siècle par Jean de Bourbon et reçut en 1448, pendant le siège du Mans, la visite du roi Charles VII qui vint y prendre gîte avec toute sa cour (2). Assiégé une dernière fois lors des guerres de la Ligue, le château de Lavardin fut démantelé peu après, par ordre du roi, à l'aide de la sape.

Quelques-unes des ruines subsistantes peuvent remonter au XII^e siècle, mais la plupart, — tous les détails d'ornementation notamment — ne datent que des XIV^e et XV^e siècles, époques de la plus grande splendeur du château.

(1) De Salies, *Notice sur le château de Lavardin*, Tours, Bouscrez, 1865, in-8, avec trois planches ; *De Vendôme à la Bonaventure, les Roches, Lavardin, etc.*, 1873. — De Pétigny, de Rochambeau et tous les historiens du Vendômois ; *Impressions d'un touriste sur Lavardin*, Saint-Calais, Peltier, 1887, in-8 ; L. Ménard, *Lavardin à travers les temps*, Montoire, Lebert, 1901, etc.

(2) Cf. marquis de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. IV, p. 304.



P. J. HER

CHATEAU DE LAVARDIN

Communiqué par M. le comte de Rochambeau

Mieux que toute description, le plan dressé par M. de Salies peut donner l'idée des dispositions générales (1).

Bâti sur un promontoire dont deux des côtés sont taillés à pic, le château proprement dit était entouré d'une double enceinte de murailles, flanquée de tours rondes, et couvrait trois paliers de niveau différent.

Le palier inférieur, suivant l'usage constant du Moyen-Age, était occupé par le *baille* ou basse-cour de la forteresse qui renfermait les dépendances les moins importantes.

Sur le palier intermédiaire s'élevaient déjà des bâtiments d'habitation ou de service, des logements pour la garnison et quelques salles d'apparat, reliés par des escaliers ou des passages souterrains, protégés en avant par une forte tour.

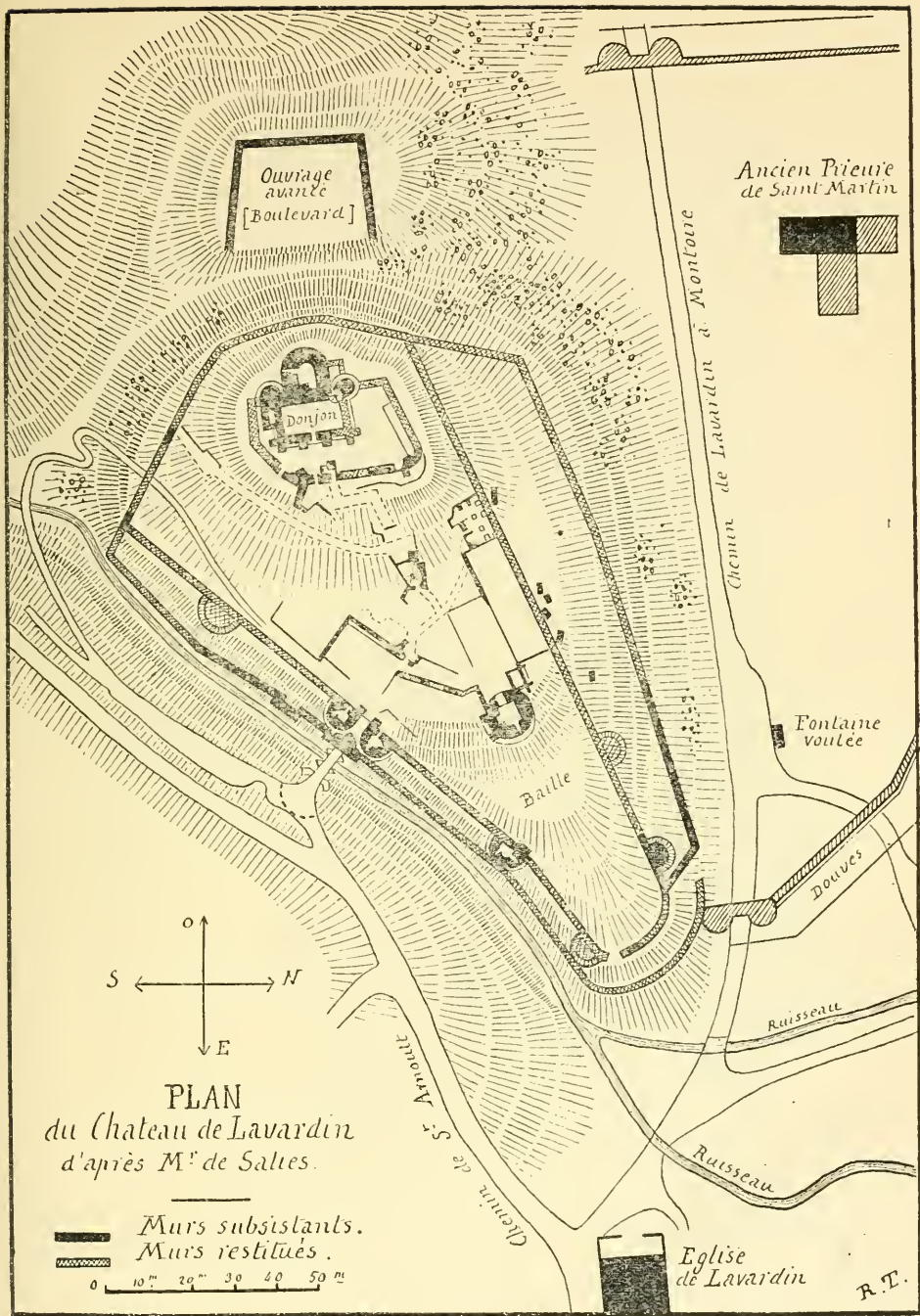
Sur le palier supérieur, enfin, se dressait le donjon entouré, comme toujours, de sa chemise ou enceinte spéciale, renforcé de toutes les défenses de la fortification du Moyen-Age.

L'entrée du château s'ouvrait sur le ravin du sud, au milieu du front de l'enceinte, par une porte en arc brisé qui a conservé ses deux belles tours avec leur couronne de machicoulis.

Après avoir traversé le *baille*, aujourd'hui obstrué par les broussailles, et s'être abrités quelques instants, pour la conférence, derrière les tours de l'ancienne porte, archéologues et photographes entreprennent avec une égale ardeur l'exploration des parties supérieures.

Le palier du milieu leur offre tout d'abord quelques salles souterraines et surtout un délicieux escalier du XV^e siècle d'où le donjon leur apparaît dans un cadre d'un merveilleux pittoresque.

(1) Au cours de la conférence du 8 juillet, M. l'abbé Denis avait émis des doutes sur l'exactitude de ce plan qu'il croyait avoir été rectifié depuis par M. Eugène Vallée. Nous nous sommes empressés d'écrire à M. Vallée qui nous assure n'avoir jamais eu l'occasion de contrôler le plan de M. de Salies. Dès lors, nous tenons jusqu'à nouvel avis ce plan pour le meilleur et nous le reproduisons ci-contre.



Ils escaladent ensuite le palier supérieur. Ce n'est point chose facile : le sentier est presque à pic et glissant. Beaucoup arrosent de leurs sueurs, si non de leur sang, l'antique forteresse des seigneurs de Lavardin.

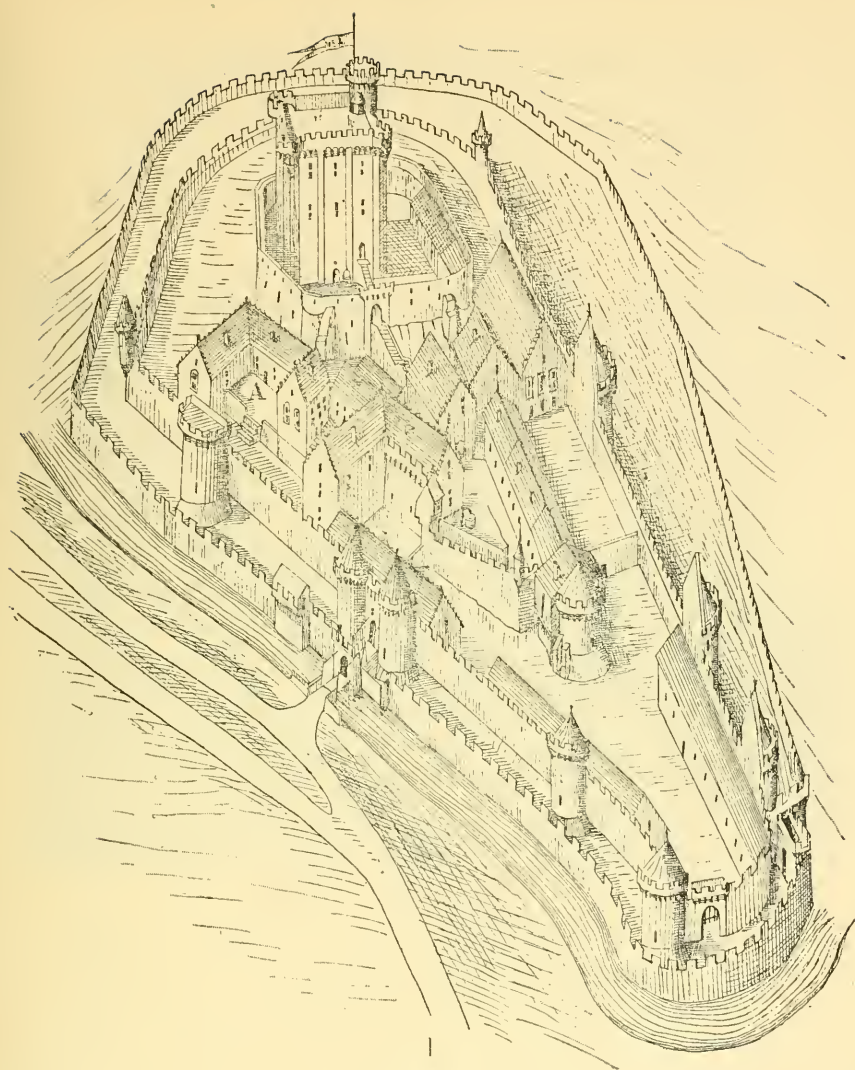
Au sommet, du moins, la fatigue est vite oubliée, car le coup d'œil est féérique.

D'un côté la vallée du Loir tout entière, jusqu'à Trôo, coupée par les blanches maisons et le vieux château de Montoire qu'illuminent en cette radieuse matinée des effets magiques de lumière. De l'autre, un ravin boisé et profond d'où s'émane une mystérieuse fraîcheur. Aux pieds même du promontoire, à l'Est, le village de Lavardin avec sa curieuse église ; au Nord, l'ancien prieuré de Saint-Martin, actuellement charmante propriété moderne de notre confrère M. Roulleau, qu'entourait jadis une enceinte de murailles et de douves se reliant à celle de la forteresse.

Plus encore, les ruines du donjon défient toute description. Leur énorme masse est si imposante avec ses belles cheminées du XIV^e siècle suspendues en l'air, avec le gracieux escalier tournant, à arcatures ogivales, qui s'élève dans l'un des angles, que des appréciateurs compétents, MM. de Beauchesne et de Lorière, entre autres, ne craignent pas de les comparer aux plus belles ruines féodales de France et même aux ruines des bords du Rhin !

A ce moment l'enthousiasme archéologique est général et les échos silencieux de la vieille forteresse sont bien flatteusement réveillés par les exclamations admiratives ! C'est avec un double sentiment de gratitude et de fierté que les excursionnistes accueillent alors l'aimable proposition de M. Gabriel Fleury de les photographier en groupe au milieu du donjon. Passer à la postérité, encadré dans les ruines de Lavardin, n'est-ce pas en effet, pour un archéologue, l'idéal suprême (1) !

(1) Très bien réussi, ce groupe qui sera l'un des plus charmants sou-



VUE CAVALIÈRE DU CHATEAU DE LAVARDIN

D'après M. de Salies

(Sur ce dessin, M. de Salies a figuré l'enceinte double en avant du donjon, alors que sur le plan précédent, *postérieur de plusieurs années*, il ne conserve de ce côté qu'une ligne de murailles)

Bon gré mal gré, il faut sortir de ce cadre unique et redescendre. Avant de gagner l'église, on se dirige par la rive extérieure du ravin vers l'ancienne porte d'entrée du château pour en examiner les tours, lorsque tout-à-coup, un bruit étrange, inconnu, mélangé de sourds mugissements, de retentissants grincements, vient de rechef troubler les échos.

Serait-ce quelque effrayant fantôme d'un seigneur de Lavardin, quelque guerrier du Moyen-Age en quête de prières, quelqu'échappé de l'enfer avec son feu et ses ferrailles ?

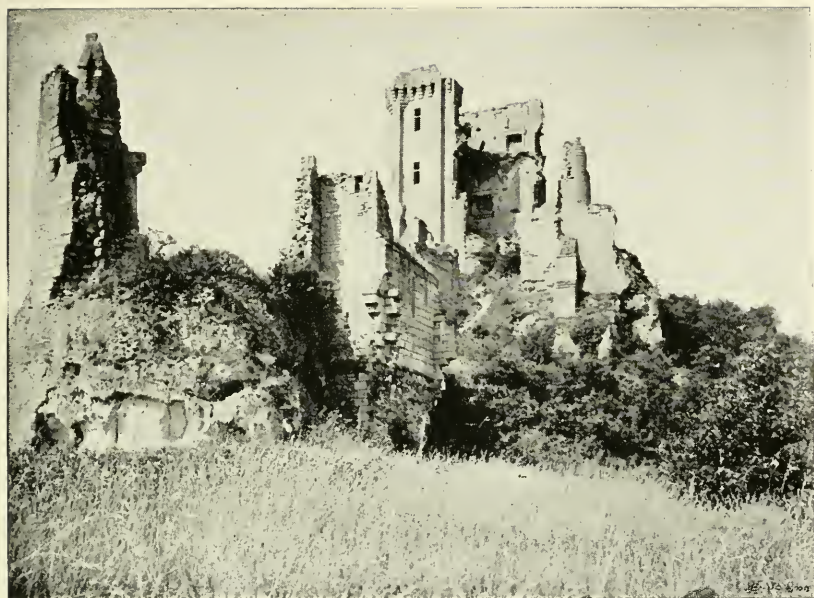
Point du tout. C'est tout humainement M. Adolphe Singher, l'élégant chevalier de la reine Bérengère, qui débarque du plus moderne des automobiles, équipé à la dernière mode du XX^e siècle !

Retenu la veille par une circonstance passagère, M. Singher a bien voulu ménager à ses confrères la joie de l'avoir parmi eux pour la fin de l'excursion. Il est parti du Mans le matin en automobile, et après avoir accompli en deux heures le programme entier de la première journée, il s'exhibe frais et dispos dans ces ruines de Lavardin comme le représentant inattendu de la civilisation contemporaine la plus raffinée !

Pour n'avoir rien de diabolique, l'apparition n'en est pas moins originale, l'effet pas moins pittoresque. L'automobile et son propriétaire obtiennent un formidable succès !

Mais, dans ce village privilégié de Lavardin, il reste un édifice bien intéressant à visiter, l'église, elle aussi, monument archéologique de premier ordre. On s'y rend avec autant plus d'empressement qu'avant la Révolution elle relevait encore du diocèse du Mans.

venirs de l'excursion, a été aimablement offert par M. Fleury à chacun de ses confrères.



LE CHATEAU DE LAVARDIN

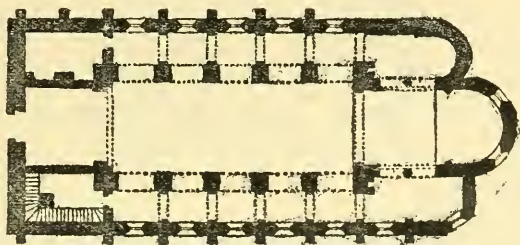
Photographie de M. l'abbé Verlet du Mesnil

Le marquis de Rochambeau qui en a publié une excellente étude (1) n'hésite pas à l'attribuer au XI^e siècle :

Son plan général comporte une nef principale et deux nefs collatérales terminées par trois absides, sans transept.

Le clocher, placé au bas de la nef, portait autrefois une flèche en pierre ; depuis le XV^e siècle il ne subsiste qu'une tour carrée peu élevée et recouverte en bardeaux.

Tout le long du toit, au sud, règne un entablement en damier et au dessous une série de corbeaux, refaits malheu-



ÉGLISE DE LAVARDIN, PLAN

reusement en grande partie. Dans les murs, au milieu de vestiges d'appareils anciens, sont encastrées, sans ordre ni motif, plusieurs pierres sculptées fort curieuses. Les unes, très frustes et très archaïques, représentent des moines, les autres le *Sagittaire*, la *Balance*, le *Capricorne*, le *Lion*, les *Gémeaux* ; une autre semble un fragment de tombeau de la Renaissance.

Les fenêtres, en plein cintre, sont du XI^e siècle, ornées de colonnettes en spirale ou en lignes brisées, de chapiteaux finement travaillés, de moulures en dents de scie.

Seule, la façade principale, criblée par la mitraille des Protestants, a perdu sa grande porte romane remplacée par

¹ (1) Marquis de Rochambeau, *L'église de Lavardin*, Tours, Bouserez, in-8, extrait du *Bulletin monumental*, 1880, n^o 4.

une porte d'architecture bâtarde, à cœur renversé, qui n'a aucun rapport avec le reste de l'édifice.

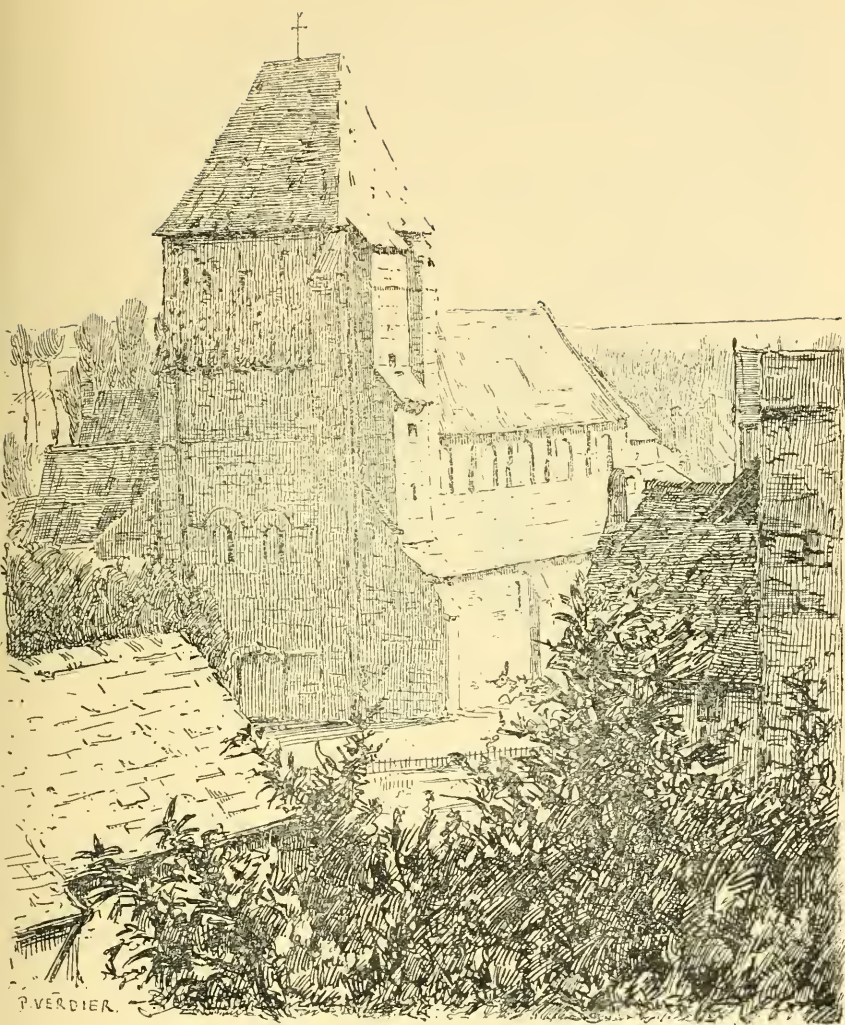
A l'intérieur, des traces, sous la tour, d'une calotte sphérique, sorte de coupole primitive, effondrée lors du siège de 1590, deux rangées de piliers carrés à chapiteaux remarquables et des vestiges de peintures murales complètent l'intérêt archéologique de l'église de Lavardin. Deux chapiteaux surtout méritent d'être classés parmi les plus



ÉGLISE DE LAVARDIN, PIERRES ENCASTRÉES
DANS LES MURS EXTÉRIEURS

anciens spécimens de la sculpture du XI^e siècle. Le premier représente le péché sous la forme de deux animaux dans une position lubrique. Le second, d'un côté, la Vierge assise sur un globe et tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus ; de l'autre, un personnage, la main gauche appuyée sur le pommeau de son épée.

La nef et les bas-côtés n'ont jamais été voûtés. L'aspect d'ensemble est très primitif, très caractéristique : il évoque

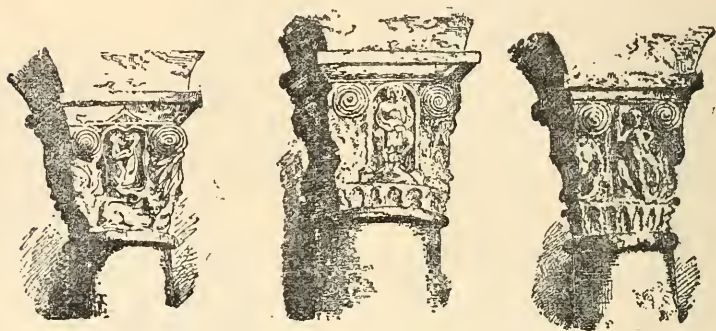


ÉGLISE DE LAVARDIN
Dessin de M. Paul Verdier

avec une rare intensité l'image d'une des plus vieilles églises romanes.

En fin de compte, la matinée a passé comme un éclair. A peine reste-t-il le temps de jeter un regard sur la Maison de justice (1).

Toutefois, avant de laisser le convoi repartir pour Montoire, M. Roulleau qui n'a pu recevoir ses confrères dans sa jolie propriété de Saint-Martin, louée en ce moment,



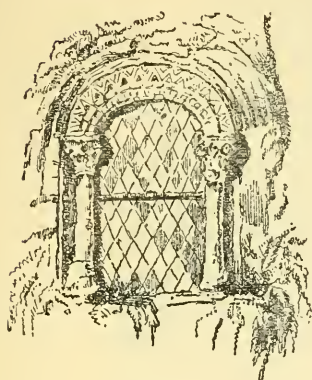
ÉGLISE DE LAVARDIN, CHAPITEAUX

leur réserve une dernière surprise. Avec une cordialité charmante, il les invite à vider, chez le gardien des ruines, quelques hanaps du vin de son crû de Lavardin. Or, ce vin enfonce si bien celui de Trôo et de tous les autres crus, qu'on le déclare à l'envi digne des plus hauts et des plus puissants barons de Lavardin ! Ceux-ci ayant débuté comme forestiers, on acclame d'ailleurs dans M. Roulleau un de leurs aimables collègues et leur représentant très autorisé. Grâce à lui, la Société historique et archéologique du Maine

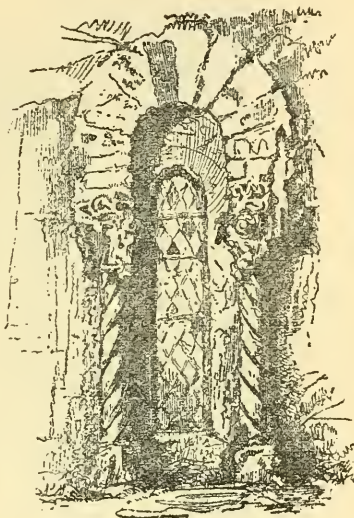
(1) Ainsi nommée parce que la tradition prétend que le bailli y rendait la justice ; cette maison fut construite vers 1540, et habitée par Florent Tissart, fourrier de François I^{er}. On y voit une jolie tourelle en encorbellement avec un plafond intérieur à caissons où sont sculptés ces mots : *Dieu-Foy-Loy-Roy-Charité*.

n'a rien eu à regretter du passé. Au milieu des ruines elle a trouvé la plus amicale et la plus vivante hospitalité.

Quelques instants plus tard, à l'hôtel du *Cheval-Rouge* de Montoire, un déjeuner non moins apprécié que le diner de la veille, achevait de ranimer les courages et à midi précis, bravant une chaleur torride, le convoi, précédé cette



Extérieur



Intérieur

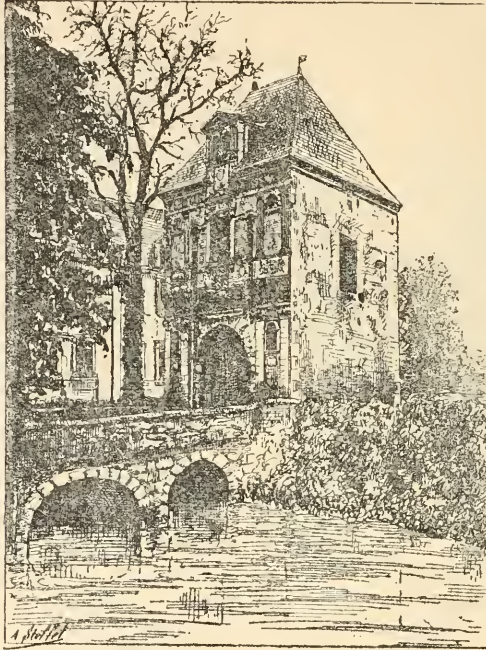
ÉGLISE DE LAVARDIN, FENÊTRES

fois de son brillant automobile, prenait vaillamment la route de Vendôme.

La première halte se fait au curieux village des Roches-l'Evêque, creusé presque tout entier dans le roc. C'est à peine s'il reste, entre la colline et le Loir, la largeur de la route. Aussi le village fut-il fortifié jadis par une enceinte de murailles qui interceptaient complètement le passage. Là encore on demeure sur le territoire de l'ancien diocèse

du Mans ; c'est même aux évêques du Mans, ses seigneurs, que le bourg des Roches doit son surnom.

L'église, dédiée à saint Almière, offre une assez belle abside du XIV^e siècle et abrite près de son entrée le monument funèbre du lieutenant d'artillerie de La Taille, tué aux



PAVILLON D'ENTRÉE DE LA MÉZIÈRE

Roches en 1871. A l'intérieur, on admire un superbe retable d'autel provenant de l'ancienne abbaye de la Virginité, située jadis dans la paroisse, mais il est à noter que ce retable est du XVII^e siècle et non du XVI^e comme on l'a dit par erreur (1).

(1) Sur les Roches, cf. surtout de Salies, *De Vendôme à la Bonaventure, les Roches, etc.*, et marquis de Rochambeau, *le Vendômois*.

Des Roches on gagne, sans nouvel arrêt, le manoir de la Mézière qui appartient au XVI^e siècle à Raphael de Taillevis, médecin d'Antoine de Bourbon, l'un des joyeux compagnons de la Pléiade. En outre d'une vieille chapelle pittoresquement cachée dans une futaie d'une délicieuse fraîcheur, on y retrouve un élégant pavillon d'entrée de la Renaissance, d'un style fort agréable, bien qu'un peu trop restauré (1).

Au gué du Loir, le fameux manoir de la Bonaventure marque la troisième étape.

La Bonaventure ayant été étudiée en détail dans le dernier numéro même de la *Revue* (2), nous nous contenterons de rappeler qu'après avoir été possédée au Moyen-Age par les Cordeliers de Vendôme qui y avaient construit une petite chapelle dédiée au cardinal saint Bonaventure, l'une des gloires de leur ordre, la Bonaventure tomba, au milieu du XVI^e siècle, entre les mains de Jean de Salmet, gentilhomme et ami intime d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et duc de Vendôme. Elle devint alors le centre d'une véritable petite cour où se réunissaient autour du roi de Navarre de gentilles damoiselles et de gais convives, poètes ou beaux esprits.

C'est dans cette petite cour, rendez-vous de l'amour, de l'esprit et de la poésie, qu'eut été improvisée certain jour, une chanson satirique sur les fredaines d'Antoine de Bourbon, qui se terminait par le célèbre refrain, allusion directe au manoir et au gué voisin :

La Bonne Aventure, au gué !

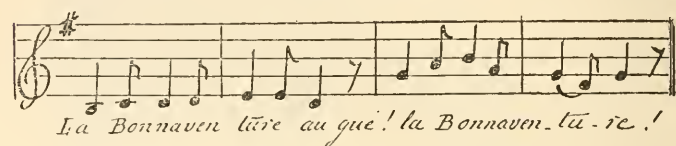
La Bonne Aventure.

La chanson primitive n'a pas été conservée, mais l'air, plus ancien peut-être, et le refrain ont eu une brillante

(1) Cf. Marquis de Rochambeau, *Le Vendômois*, etc.

(2) Robert Triger, *La fabrique de toiles de Fresnay-sur-Sarthe et la fête de la Saint-Bonaventure*. Tiré à part, Mamers et Le Mans, 1904, un vol. in-8.

destinée. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, même au XIX^e, ils ont été appliqués à quantités de couplets d'une coupe identique (1). Bien mieux, par un singulier concours de circonstances, le refrain de *la Bonaventure* est devenu le chant populaire des tisserands de Fresnay qui avaient, eux aussi, Antoine de Bourbon pour seigneur et le cardinal saint Bonaventure pour patron ; tout récemment il vient d'être



LE REFRAIN DE LA BONAVENTURE

évoqué au Conseil général de la Sarthe, au cours d'une discussion inattendue.

Avec l'autorisation de la propriétaire actuelle, M^{me} Hême, on pénètre dans la cour du manoir où s'élèvent encore quelques tourelles et quelques bâtiments intéressants, puis, sous les grands arbres, on improvise un concert. Sous peine

(1) Le plus célèbre est la jolie chansonnette citée par Molière dans *Le Misanthrope* :

Si le roi m'avait donné
Paris sa grand' ville
Et qu'il me fallut quitter
L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henri
Reprenez votre Paris,
J'aime mieux ma mie,
Au gué !
J'aime mieux ma mie.

de manquer à toutes les traditions, il est impossible, en effet, de passer à la Bonaventure sans accompagner la visite du vieux manoir du chant des couplets qui l'ont illustré.

Très obligeamment, M. l'abbé Calendini, l'érudit directeur des *Annales flechoises*, veut bien répondre au désir de tous. Au milieu de joyeux applaudissements, il fredonne avec autant de tact que d'esprit les diverses variantes de *la Bonne aventure, au gué!*

Le concert, hélas, finit mal. A l'instant le plus pathétique, M^{me} Hème accourt tout émue et y met brusquement fin en racontant à l'auditoire un douloureux accident qui vient de frapper sa famille.

L'oreille un peu basse, les excursionnistes se hâtent de déguerpir. Rien ne devait manquer au programme, pas même un petit coup de théâtre! Au lieu d'une bonne aventure, comme jadis le duc Antoine, en avait récolté, du coup, une triste aventure, au gué!

Il est plus de deux heures, du reste, et grand temps de marcher sur Vendôme.

En chemin, on traverse le riant village de Villiers, puis, dans le lointain, sur l'autre rive du Loir, on salue le château de Rochambeau, berceau d'une famille de soldats et d'archéologues aussi célèbre dans l'histoire militaire de la France que dans l'histoire particulière du Vendômois (1).

A 3 heures 15, enfin, après un retard insignifiant de quelques minutes (2), la colonne s'arrête devant la grille du

(1) M^{me} la marquise douairière de Rochambeau, M^{me} la marquise Philippe de Rochambeau et M. le comte René de Rochambeau ont bien voulu mettre à notre disposition, pour l'illustration de ce récit, tous les clichés du magnifique ouvrage du marquis de Rochambeau : *Le Vendômois, Épigraphe et icnographie*. Nous les prions d'agréer l'hommage de notre respectueuse et très sincère gratitude.

(2) Ce retard provenait, en fait, du sans-gêne inqualifiable d'un automobile qui s'était jeté sur le convoi à l'entrée de Vendôme et avait fait crocheter par l'une des voitures une carriole de paysan. Nous protestons énergiquement contre un tel procédé.

charmant édifice moderne où la ville de Vendôme a si heureusement installé sa bibliothèque et son musée.

M. Peltreau, président de la Société archéologique du Vendômois, M. Bonhoure, secrétaire et conservateur de la Bibliothèque, M. Renault, conservateur du Musée, et M. Letessier, numismate distingué, directeur de l'usine à gaz, membres du Bureau de la Société, font à leurs confrères du Maine l'honneur et l'amitié de les attendre autour de la statue de Ronsard (1) pour leur souhaiter la bienvenue (2).

Ils les introduisent ensuite dans la Bibliothèque municipale, dont le conservateur, M. Bonhoure, a eu la gracieuse attention d'exposer sur la table de travail les principales richesses, entre autres la magnifique collection de manuscrits et les dessins archéologiques si intéressants des monuments du Vendômois par M. Launay.

M. Robert Triger prend alors la parole et prononce l'allocution suivante :

Monsieur et cher Président,
Messieurs,

Dès qu'il nous fut donné, en préparant cette charmante excursion depuis longtemps projetée dans la vallée du Loir, d'entrevoir la possibilité de pousser une pointe jusque dans votre jolie ville de Vendôme, ce fut une joie générale parmi nous — non pas, certes, la joie féroce des envahisseurs du Moyen-Age toujours prêts à piller leurs voisins, mais la joie honnête de bons confrères se réjouissant d'une double satisfaction intellectuelle.

(1) Œuvre de M. A. Irvoy, érigée en 1872.

(2) M. le comte de Saint-Venant, ancien président de la Société et alors en voyage, avait bien voulu exprimer particulièrement ses regrets : son absence a été une réelle privation pour ses confrères du Maine qui connaissent depuis si longtemps son érudition et son extrême amabilité. Depuis son retour, M. de Saint-Venant a eu la grande obligeance de contribuer à rechercher, pour nous et de nous expédier les clichés du *Vendômois* : à ce titre, il a droit, lui aussi, à tous nos remerciements.

Les quelques heures que nous allons passer à Vendôme sont, en effet, un brillant couronnement pour notre petite expédition en nous procurant, d'abord, la bonne fortune d'admirer vos intéressants monuments sous votre savante direction, en nous procurant ensuite l'occasion d'apporter à la Société archéologique du Vendômois le plus cordial salut des Manceaux.

Des liens si nombreux et si intimes unissent nos deux Sociétés qu'il me faut renoncer à les rappeler sous peine de retracer l'histoire tout entière du pays.

Bien mieux, une bonne partie de territoire nous demeure commune, puisqu'au nom du passé, nous sommes quelque peu autorisés à revendiquer encore les limites de l'ancien diocèse du Mans, tandis que vous, Messieurs du Vendômois, au nom du présent, vous n'êtes pas moins en droit d'achever la conquête scientifique de cette partie du Loir-et-Cher.

Dieu merci, le passé et le présent, ici, s'accordent bien amicalement, et, loin de se heurter dans aucun conflit, tendent au même but avec une égale ardeur, avec un égal succès.

Puisque nous, les Manceaux, nous représentons en ce moment les gens du passé, permettez-moi de me placer à un point de vue tout spécial, de remercier plus particulièrement, en premier lieu, la Société historique et archéologique du Vendômois de tout ce qu'elle a fait et de tout ce qu'elle fait chaque jour pour l'étude des parties du Vendômois passées sous votre pacifique domination.

Non seulement la magistrale histoire de votre éminent ancêtre, M. de Pétigny, demeure pour nous tous un ouvrage fondamental, mais, depuis, vous nous avez apporté dans les excellents travaux du marquis de Rochembeau, du comte de Saint-Venant, de MM. de Salies, de Trémault, Launay, Charles Bouchet, Isnard, Martellière, Chautard, l'abbé Haugou, un ensemble considérable de précieux documents sur notre propre histoire.

D'autre part, nous aurions bien mauvaise grâce à nous montrer égoïstes et à ne pas accorder, en dehors de l'ancien diocèse du Mans, un hommage non moins légitime aux historiens de Vendôme, à MM. Pelletreau, Bonhoure, Chanteau, l'abbé Métais, dont les œuvres vont nous permettre aujourd'hui de mieux comprendre vos beaux monuments.

A coup sûr, Messieurs, la Société archéologique du Vendômois a le droit d'être fière de tant de travaux qui révèlent toute son activité, toute son érudition. Au nom des Manceaux, je suis heureux, en ce moment, de l'en féliciter.

Mais, il est d'autres titres qui vous donnent droit, ainsi qu'à la Ville de Vendôme, aux sincères compliments des historiens et des archéologues étrangers. C'est votre riche bibliothèque, c'est votre remarquable musée, si agréablement installés, si bien compris, classés avec tant de soin et de méthode, qu'ils peuvent faire pâlir de jalousie bien des cités plus importantes.

Votre musée, on peut même le dire, est l'une des gloires de Vendôme et lui fait grand honneur.

Pour comble de bonheur, il est entre les mains d'un conservateur d'un dévouement et d'une compétence rares, notre bon et modeste collègue M. Renault. Je ne voudrais certes pas mettre ici M. Renault à une trop rude épreuve, mais, en vérité, je serais un ingrat de ne pas le féliciter, au passage, de l'affection si éclairée dont il entoure son cher musée.

Au reste, Messieurs, nous-mêmes allons trouver notre compte au compliment car M. Renault est aussi des nôtres, puisqu'il veut bien faire partie, depuis plusieurs années déjà, de notre Société archéologique du Maine. Laissez-nous, dès lors, à défaut du musée, revendiquer en partie le conservateur. Cela nous dédommagera un peu des richesses artistiques que vous a léguées M. Bouchet et que notre ville du Mans a perdues, justement on doit le reconnaître,

faute d'avoir su, comme Vendôme, assurer à temps à ses collections une installation convenable.

Enfin, Messieurs, permettez-moi, en terminant, de rappeler que si vous nous avez donné beaucoup, de notre côté, nous vous avons donné quelques petites choses. Plusieurs de nos confrères, tels que MM. Hucher, Robert Charles, Desvignes, Toublet, Moulard et Vallée méritent d'être honorablement cités dans la bibliographie du Vendômois. Moi-même, je viens de vous piller légèrement, de vous prendre une vieille chanson et un vieux manoir, la chanson et le manoir de la Bonaventure au gué, pour les transporter jusque sur les rives lointaines de la Sarthe, à Fresnay.

De grâce, ne me gardez pas rancune, car c'est une nouvelle preuve des liens multiples qui unissent la Société archéologique du Vendômois, dont je m'honore tant de faire partie, et la Société archéologique du Maine.

Le très gracieux accueil que vous nous faites aujourd'hui, mon cher Président, mes chers collègues de Vendôme, resserrera encore ces liens. Nous nous en félicitons grandement, espérant qu'un jour, à votre tour, vous nous ferez le plaisir de venir nous rendre notre visite au Mans, en ce logis dit de la reine Bérengère que notre excellent ami, M. Singher, a su rendre à jamais célèbre.

En attendant, merci encore à vous, mon cher Président, à la Société archéologique du Vendômois, à la ville de Vendôme !

En quelques mots des plus aimables, M. Peltreau remercie M. Robert Triger et la Société archéologique du Maine. Il exprime la joie que lui cause leur visite, s'associe de tout cœur à l'hommage mérité qui vient d'être rendu à M. Georges Renault et veut bien accepter, au nom de la Société archéologique du Vendômois tout entière, l'invitation de ses confrères du Mans.

Sous la direction très compétente de M. Bonhoure, on visite alors — trop vite au regret de tous — la bibliothèque municipale, puis on passe dans le musée, l'attrayant domaine de M. Renault.

Une précieuse collection préhistorique, de beaux fragments de sculpture, une superbe parure gallo-romaine, d'intéressants dessins d'architecture, les relevés des peintures de Saint-Jacques-des-Guérets par M. Laffilée, les faïences léguées par M. Bouchet, un riche médaillier, et aussi, avouons-le, les crânes du gouverneur et du gardien des Cordeliers de Vendôme, pendus en 1589, qui sont conservés sous une vitrine spéciale, comme un macabre souvenir des guerres de religion, excitent plus vivement l'intérêt.

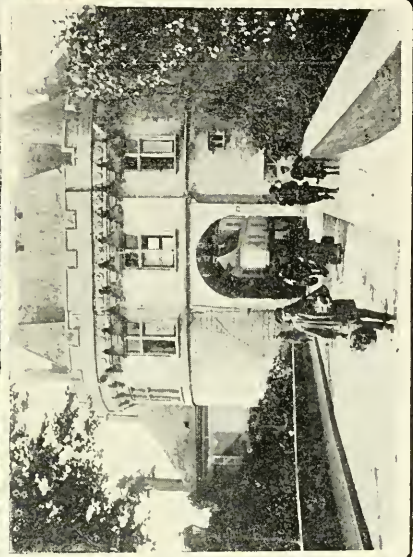
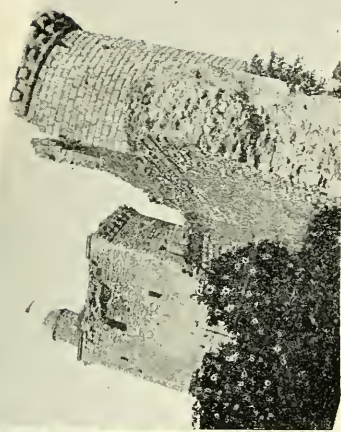
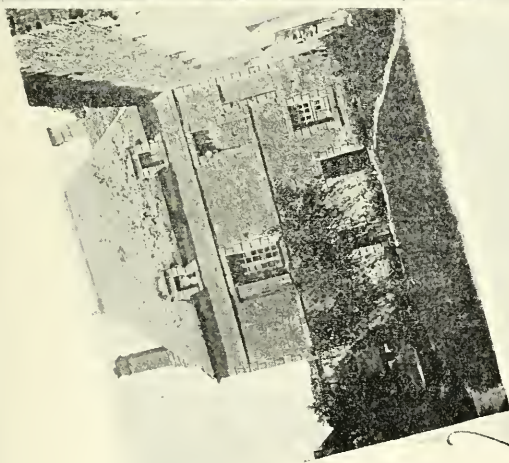
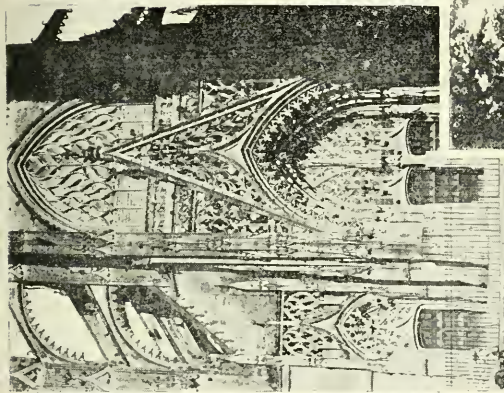
Non sans peine, vers 4 h. 1/2, on se décide à commencer l'exploration de la ville.

MM. Peltreau, Bonhoure, Renault et Letessier veulent bien servir de guides (1).

Tout d'abord, après un rapide regard sur le vieil hôtel du Saillant, au profil si pittoresque, la colonne se rend à Saint-Pierre-la-Motte, le plus antique édifice religieux de Vendôme.

Jadis on l'a même cru mérovingien ; aujourd'hui on se contente prudemment de le faire remonter au X^e ou XI^e

(1) De même que celle de Trôo, la bibliographie de Vendôme est trop considérable pour que nous l'établissions ici d'une manière complète. Nous nous bornons donc à indiquer, une fois pour toutes, quelques ouvrages principaux pour suppléer aux notes si sommaires que nous donnons sur les monuments visités : L'abbé Simon, *Histoire de Vendôme*, 3 vol. in-8, 1834 ; de Passac, *Vendôme et le Vendômois*, in-4, 1823 ; de Pétigny, *Histoire archéologique du Vendômois* ; *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* ; *Congrès archéologique de Vendôme en 1872* ; Lannay, *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, 1889 ; L'abbé Métais, *Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme*, 4 vol. in-8 ; *Guide du Touriste dans le Vendômois*, 1883 ; Marquis de Rochambeau, *Le Vendômois* ; Chanteau, *Histoire de Vendôme*, 1902, in-8, etc.



H. G. Fleury

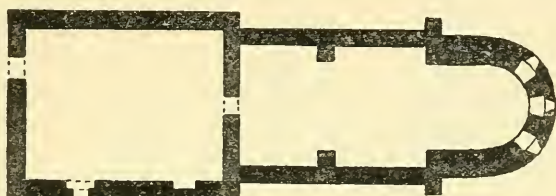
LA BONAVENTURE. — PORTAL DE LA TRINITÉ DE VENDÔME. — CHATEAU DE VENDÔME.

LA TRINITÉ DE VENDÔME. — L'HÔTEL DE VILLE DE VENDÔME

Clichés de M. G. Fleury

siècle. Mais une particularité caractéristique suffit pour témoigner de sa haute antiquité et lui donner un grand intérêt historique : on a découvert, enfouie dans son sol, une pierre druidique, indice de la substitution directe sur ce point du culte chrétien au culte gaulois.

La chapelle Saint-Pierre-la-Motte, de très petites dimensions et actuellement désaffectée, a la forme d'une basilique ; elle n'a pas de transept et se termine par une abside circulaire un peu moins large que la nef. Elle est bâtie en moellons à peine dégrossis et voûtée en berceau ; les



PLAN DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-LA-MOTTE, A VENDÔME

chapiteaux des deux colonnes qui soutiennent la voûte sont ornés de sculptures grossières, sans relief ; le bénitier est très ancien. Par une disposition des plus originales, l'abside n'était éclairée que par trois *oculi*, qui plus tard ont été transformés en fenêtres cintrées, puis murés et recouverts de peintures.

De Saint-Pierre-la-Motte, on se dirige vers l'ancienne porte Saint-Georges (XIV^e et XV^e siècles) que la ville de Vendôme a très intelligemment transformée en hôtel-de-ville, puis on arrive à l'hôtel du gouverneur (XV^e et XVI^e siècles). Le propriétaire actuel, M. Peltreau, en fait gracieusement les honneurs à ses hôtes et leur montre la façade encore criblée par les balles des soldats de Henri IV : c'est, en effet, dans cet intéressant logis, demeure idéale pour un président de Société archéologique, que fut pris, en 1589, le

malheureux Mailié de Bénéhart, ce même gouverneur dont on vient de voir le crâne au Musée.

Comme le vendredi est jour de marché à Vendôme, la ville est dans toute son animation et pour gagner la place d'Armes les savants archéologues traversent une foule quelque peu intriguée. Cette circonstance leur vaut un singulier compliment. Une brave femme les prend pour une Société de *Libre-Pensée* ! La présence dans le groupe de plusieurs ecclésiastiques des plus orthodoxes ne per-



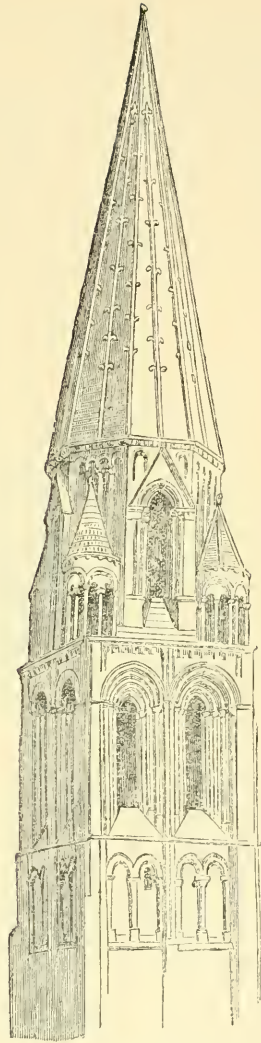
HÔTEL DU GOUVERNEUR

mettant pas de traduire ici l'expression par son sens vulgaire, il faut bien conclure que l'excellente Vendômoise entend par *libres-penseurs* tout autres gens que les habitués des enterrements civils. Évidemment, elle entend des penseurs indépendants, des esprits supérieurs, des travailleurs libres de toute chaîne, que leur science place bien au-dessus du commun des mortels et surtout des compromissions intéressées. Justement flattés, les *libres-penseurs* s'empressent de saluer le peuple de Vendôme !

Avec plus de respect encore, ils saluent bientôt sur la place Saint-Martin la statue du maréchal de Rochambeau, le héros de la guerre de l'indépendance des États-Unis, œuvre superbe de M. Fernand Hamar, érigée en 1900.

Quelques pas les amènent ensuite à l'ancienne église abbatiale de la Trinité, le plus important monument de Vendôme. Ils lui consacrent tout le temps possible et ne parviennent cependant qu'à l'étudier d'une manière bien sommaire. Le curé, M. le chanoine Gougeon, leur a fait l'honneur de se joindre à ses collègues de la Société du Vendômois pour diriger leur visite, et on a la bonne fortune de rencontrer, en outre, à la Trinité, deux autres membres de la Société, M. de Beaumont, capitaine de Chasseurs à cheval, et M. Louis de Laveau.

L'église et l'ancienne abbaye de la Trinité de Vendôme offrent, au double point de vue historique et archéologique, un tel intérêt que nous devons renvoyer, pour leur étude technique, aux nombreux travaux dont elles ont été l'objet, en nous bornant à rappeler ici quelques traits essentiels : les moindres développe-



CLOCHER DE LA TRINITÉ
DE VENDÔME

ments nous entraîneraient bien au delà d'un modeste journal de marche.

Le clocher, isolé de l'église, est l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture romane du XII^e siècle. L'élégance de ses proportions, les savantes dispositions de ses voûtes intérieures, la destination des belles salles qu'il contient, sont de nature à susciter de multiples dissertations. De plus, avant la Révolution, il renfermait le fameux carillon :

*Orléans, Beaugency,
Notre-Dame-de-Cléry,
Vendôme,
Vendôme.*

Au-dessus de la tour s'élève, à une hauteur de 80 mètres, une superbe flèche en pierre, renforcée par des nervures saillantes et fleuronées.

La façade de l'église, elle, est un charmant spécimen de l'architecture flamboyante de la fin du XV^e siècle : elle rappelle étonnamment celle de Notre-Dame d'Alençon, dont elle est, en quelque sorte, une réduction.

A l'intérieur, l'édifice, en forme de croix latine, présente un curieux assemblage des divers types de l'architecture religieuse du XI^e au XVI^e siècle, sans que l'impression d'harmonie générale en soit pourtant détruite. Les quatre premières travées, en partant du bas de la nef, sont du même temps que la façade ; les deux suivantes de la première moitié du XV^e siècle ; les deux dernières, le chœur et les chapelles absidales, du XIV^e. Quelques portions du transept et les piliers rectangulaires de la croisée remontent au XII^e siècle : on y remarque, sous forme de consoles, des têtes anciennes dans lesquelles on a voulu voir les portraits de Geoffroy-Martel et de sa famille, et surtout une intéressante figure de « *Maître de l'œuvre* », avec son compas, peut-être celle de Regnault qui fut à la fois le premier abbé

et architecte de la Trinité. Les voûtes de ce transept sont de style Plantagenet.

Du célèbre monument de la *Sainte-Larme* (1), autrefois dans le sanctuaire, à gauche de l'autel, il ne subsiste que le



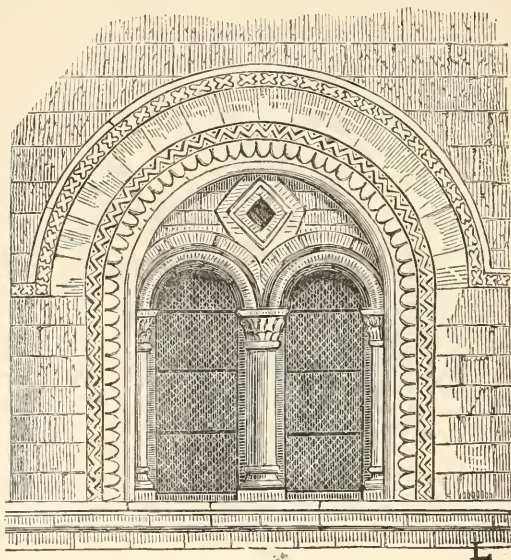
L'ARCHITECTE DE LA TRINITÉ

soubassement, mais le chœur conserve trois belles travées de son ancienne clôture en pierre ajourée et sculptée, œuvre remarquable de la Renaissance (1522 à 1539), et de superbes

(1) Cf. J.-B. Thiers, *Dissertation sur la Sainte-Larme de Vendôme*, Paris, 1699, in-12. — Dessin du monument dans *Le Vendômois* du marquis de Rochambeau. — On désignait sous ce nom de *Sainte-Larme* de Vendôme une gouttelette liquide renfermée dans un fuseau de cristal, qu'on croyait être l'une des larmes versées par le Christ sur le tombeau de Lazare. Cette relique, très vénérée, avait été rapportée d'Orient par Geoffroy-Martel et donnée par lui à l'abbaye de la Trinité.

stalles en bois de la fin du XV^e siècle, dont les miséricordes représentent toute une série de corps d'état ou de personnages grotesques.

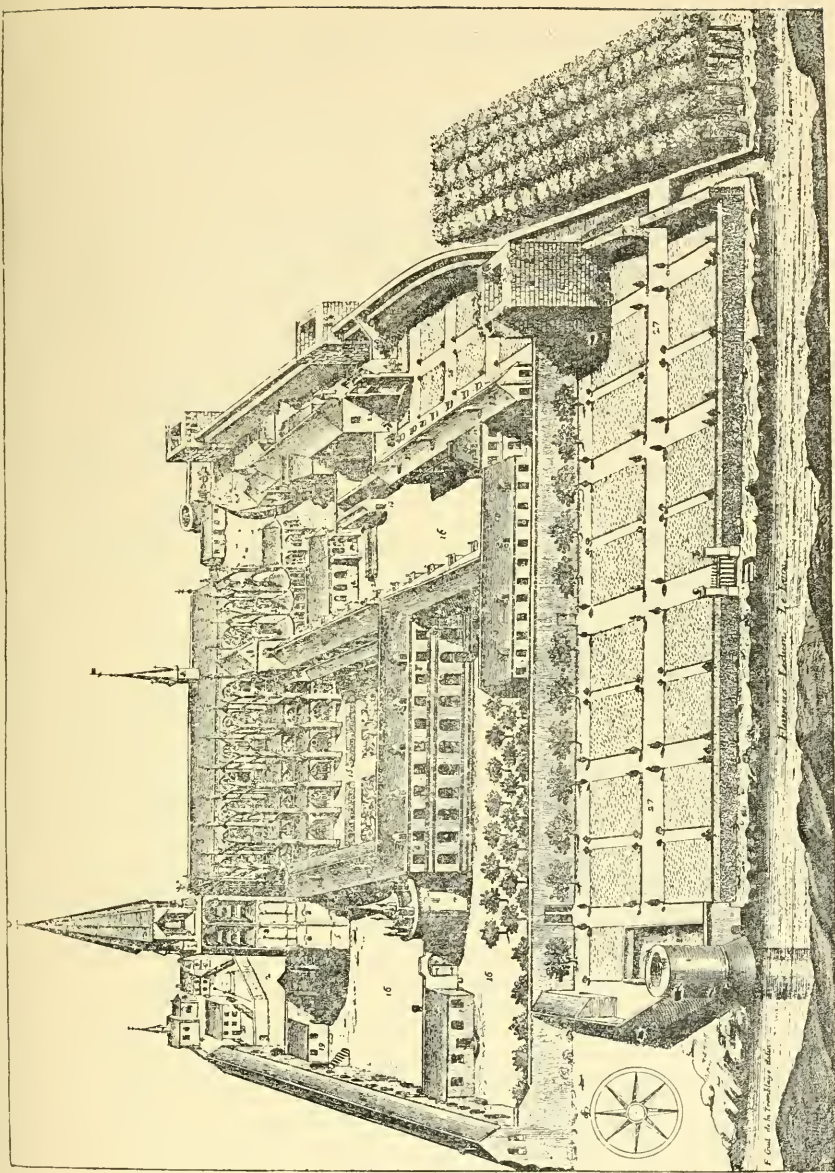
Dans les chapelles du transept et de l'abside, signalons enfin un *Saint Jean-Baptiste* en marbre blanc du XIV^e siècle, offert par le comte de Bourbon à la collégiale de Saint-



FENÊTRE DES ANCIENS GRENIERS DE L'ABBAYE DE LA TRINITÉ

Georges, plusieurs vitraux anciens, et en première ligne un panneau infiniment précieux du XII^e siècle, *la Vierge et l'Enfant-Jésus*, entourée d'un encadrement elliptique. Digne à tous égards d'être rapproché du fameux vitrail de l'Ascension à la cathédrale du Mans, ce panneau est comme lui l'un des types les plus anciens et les plus caractéristiques de la peinture sur verre à l'époque romane.

Une rapide exploration de la partie des cloîtres annexée aujourd'hui à la sacristie, et un coup d'œil sur les riches



L'ANCIENNE ABBAYE DE LA TRINITÉ DE VENDÔME
Communiqué par M. le comte de Rochambeau

fenêtres romanes des anciens greniers de l'abbaye terminent la visite.

Au moment où l'on se dispose à tenter l'ascension des ruines du château, M. le capitaine de Beaumont propose fort aimablement aux excursionnistes de les faire entrer dans le quartier de cavalerie — quartier Rochambeau — qui occupe les anciens bâtiments de l'abbaye. C'est une faveur inattendue que tous s'empressent d'accepter avec une vive gratitude. Elle leur permet de visiter l'ancienne salle capitulaire du XV^e siècle transformée en écurie, et d'admirer la majestueuse façade du grand bâtiment du XVIII^e siècle qui fait assurément du quartier Rochambeau — caserne des carabiniers sous l'Empire — l'une des casernes les plus monumentales de France.

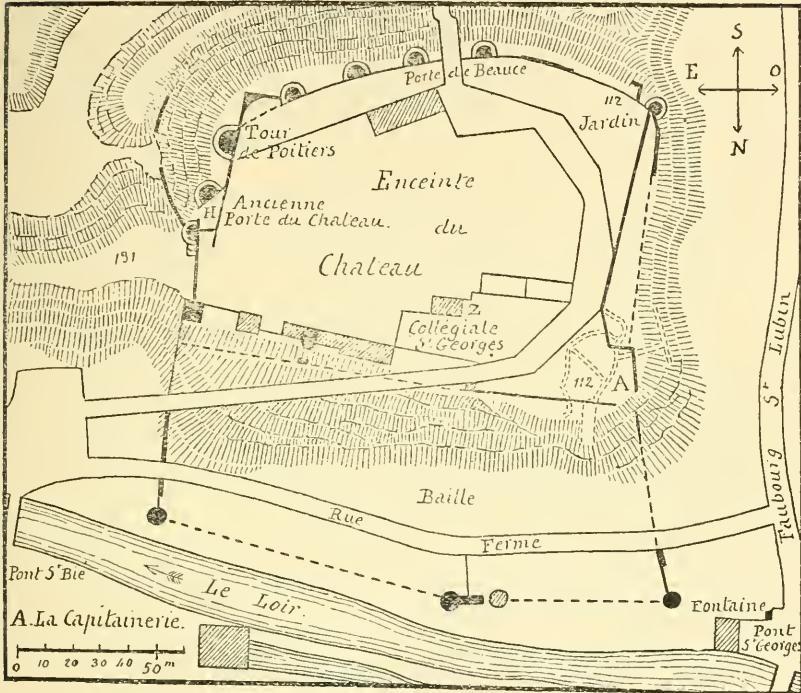
Malgré la fatigue et le peu de temps qui reste, un groupe intrépide trouve moyen, quand même, avant le dîner, de monter jusqu'au château, conduit par nos obligeants collègues de Vendôme.

Trois quarts d'heure plus tard, ces infatigables reviennent enchantés de leur ascension.

Dans son ensemble, l'enceinte du château de Vendôme affecte la forme d'un rectangle : elle paraît avoir été complète dès le XI^e siècle et n'avoir pas sensiblement varié depuis cette époque. Toute la partie méridionale a été reconstruite par les comtes de la maison de Bourbon, après les ravages des bandes anglaises. La tour dite des oubliettes date de la fin du XIV^e siècle ; celle de l'Éperon, plus élégante, de la fin du XV^e. La plus importante et la plus vieille de toutes, la tour de Poitiers a été remaniée à diverses reprises. Sur l'emplacement de l'ancien verger s'étend aujourd'hui un fort beau jardin en terrasse qui a appartenu à M. Laumay, le distingué dessinateur des monuments du Vendômois. C'est dans cette enceinte du château en, outre, que s'élevait la célèbre collégiale Saint-

Georges dont il ne reste qu'un grand mur soutenu par de puissants contreforts.

Si attrayante que soit la bonne ville de Vendôme, elle ne peut malheureusement faire oublier cette vérité de tous les



PLAN DU CHATEAU DE VENDÔME

âges « qu'il faut manger pour vivre ». A 6 heures donc, la colonne se concentre, pour la dernière fois, au restaurant du *Grand Cerf*, où doit avoir lieu le diner. MM. Peltreau, Bouhoure, Renault, Letessier et M. le capitaine de Beaumont font à leurs hôtes le grand plaisir de venir partager avec eux ce diner d'adieu.

On a bien juste le temps d'y faire honneur, et, à maintes reprises, on doit sonner la charge aux oreilles des infortunés serveurs (1). Certes, la Société archéologique du Maine ne laissera point à Vendôme la réputation d'une société de gourmands ! En moins d'une heure, les quarante-deux convives ont expédié le menu.

À 7 heures précises, tous remontent en voitures pour se rendre à la gare. Ils ne peuvent que jeter au passage un regard de regret sur la jolie abside de la chapelle du collège, du grand collège construit par César de Vendôme, qu'on n'a pu visiter.

Mais, en revanche, personne ne manque le train. Avec une ponctualité exemplaire, chacun reprend place dans le wagon réservé de la Société, qui, hélas, sème bientôt ses voyageurs aux diverses stations de l'itinéraire.

La dislocation définitive se fait à 11 heures du soir en gare du Mans. Une fois encore, l'expédition s'était effectuée dans les meilleures conditions avec une précision parfaite, une cordialité charmante et sans le moindre accroc. Elle laissait à tous les plus heureuses impressions, ainsi que le désir de recommencer le plus tôt possible. Ce désir demeure, après trois mois, une récompense très appréciée et un flatteur encouragement pour le Bureau de la Société historique et archéologique du Maine.

(1) Restaurant du *Grand-Cerf*, tenu par M. Bourdin.